

## DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL

-:-

Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021

-:-

Le jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021, les membres du Conseil départemental des Hauts-de-Seine se sont réunis à l’Arena.

*La séance est ouverte à 9 heures 46 sous la présidence de Monsieur Yves Révillon, doyen d’âge, assisté du directeur des affaires juridiques et de l’Assemblée.*

**M. le doyen d’âge** - Mesdames, Messieurs, chers collègues, je suis heureux et ému d’être parmi vous à l’occasion de cette première séance de la mandature.

Le privilège de l’âge me confère la responsabilité aujourd’hui de présider, certes seulement pendant quelques minutes, cette Assemblée au sein de laquelle j’ai été élu pour la première fois en 2001. Avant de procéder à l’élection du Président de notre Conseil départemental renouvelé, permettez-moi de prononcer quelques mots.

Tout d’abord, j’ai une pensée pour toutes celles et tous ceux qui n’ont pas eu les faveurs des urnes, ainsi que pour ceux qui, pour des raisons diverses, ont fait le choix de ne pas se représenter, mais je voudrais surtout féliciter chaleureusement l’ensemble des conseillers départementaux, toutes couleurs confondues, qui siègent ici aujourd’hui.

C'est avec plaisir que je retrouve d'anciens collègues, mais aussi de nouveaux élus, parmi lesquels de nombreux jeunes qui sont la preuve que la relève est là ; nul doute qu'ils sauront s'engager au service de l'intérêt de nos concitoyens et qu'ils apporteront leur contribution et leurs idées novatrices.

À ces nouveaux élus, je voudrais leur dire à quel point notre mandat est passionnant. Certes, c'est une grande responsabilité, mais le mandat local, que ce soit celui de maire ou celui de conseiller départemental, est sans aucun doute le plus beau mandat : celui d'un engagement de chaque instant au service de nos concitoyens. J'en profite pour remercier le personnel compétent et dévoué qui nous accompagne dans cette mission.

Je voudrais prendre quelques instants pour rendre hommage à tous ceux qui ont façonné ce Département, et qui ont largement contribué à son rayonnement ; je pense notamment à Charles Pasqua, Jean-Paul Dova, Nicolas Sarkozy, Patrick Devedjian, qui nous a quittés, malheureusement, l'année dernière, et pour qui j'ai une pensée particulière aujourd'hui, mais aussi Georges Siffredi, qui a su endosser les habits de Président du Conseil départemental dans un contexte très particulier, car cette crise a propulsé sur le devant de la scène les collectivités locales et mis en exergue leur rôle essentiel comme acteur de proximité au service de nos concitoyens.

Mesdames et Messieurs, l'année qui vient de s'écouler a été particulièrement éprouvante pour nous tous. La crise sanitaire a touché de près ou de loin chacun d'entre nous, chacun de nos concitoyens. Face à cette crise, les collectivités, plus particulièrement les Départements, étaient en première ligne pour protéger les plus fragiles et pour garantir la survie de notre économie. Un temps menacés dans leur propre existence, les Départements ont réussi là où, bien souvent, l'État a montré sa grande incapacité à agir efficacement.

Derrière les collectivités locales, il y a, bien sûr, les élus, mais il y a surtout des femmes et des hommes avec des compétences diverses, mais tous profondément attachés au service public, qui ont tenu la barre durant cette épreuve difficile.

Ces prochaines années risquent malheureusement d'être synonymes pour beaucoup de grandes difficultés. Chef de file dans le domaine des solidarités, notre Département devra, une fois encore, relever de grands défis, se réinventer, mais je ne doute pas que vous tous ici présents, vous saurez répondre « présent » et être à la hauteur de la tâche que vous ont confié les Altoséquanais.

Mesdames et Messieurs, chers collègues, je vous remercie de votre attention et je vous propose maintenant que nous procédions à l'élection du Président de notre collectivité.

Dans un premier temps, je demanderai à Monsieur Lounes Adjroud, plus jeune membre, de nous rejoindre comme secrétaire et de faire l'appel nominal.

*(Monsieur Adjroud procède à l'appel)*

**Sont présents : M. Adjroud, M. Baguet, Mme Barthélémy-Ruiz, Mmes Bécart, Bedin, M. Benarafa, M. Berdoati, Mme Bergerol, M. Boudy, Mmes Bourg, Brobecker, Caullery, Charoy, Cillières, MM. Coscas, Courtès, Datcharry, Mme Demblon-Pollet, M. Elizagoyen, Mmes Fischer, Fourcade, MM. Franchi, Fromantin, Mme Genthon, Godin, MM. Guilcher, Jarry, Lam, Larghero, Mmes Le Moal, Léandri, Lederman, Limoge, Mouaddine, MM. Muzeau, Ouzoulias, Mmes Pitrou, Pottier-Dumas, MM. Révillon, de la Roncière, M. Siffredi, Mme Tilly, M. Timoteo, Mme Trichet-Allaire, M. Weiss.**

**M. le Président de séance-** Le quorum est bien atteint, puisqu'il est fixé à vingt-quatre et que nous sommes quarante-six, donc aucun problème à ce niveau.

Nous devons nommer deux scrutateurs pour la surveillance des opérations de vote. Je demande à Monsieur Elizagoyen de venir – il est jeune, mais un peu plus vieux – et je demande à l'opposition de nous désigner un scrutateur.

*(L'opposition désigne Madame Mouaddine)*

*(Les scrutateurs, Monsieur Elizagoyen et Madame Mouaddine, prennent place à côté de l'urne)*

Je donne maintenant la parole aux groupes pour qu'ils nous désignent les candidats.

Monsieur Vincent Franchi pour le groupe de la majorité ?

**M. Franchi.**- Monsieur le Président de séance, chers collègues, je vous remercie, d'abord, de l'occasion que vous me donnez de dire quelques mots au nom de la majorité départementale.

J'ai, tout d'abord, une pensée émue pour Patrick Devedjian, Président de notre Département de 2007 à 2020, qui nous a quittés brutalement il y a maintenant plus d'un an.

J'ai également une pensée pour nos collègues qui ne sont pas présents aujourd'hui pour diverses raisons et qui, durant de nombreuses années, ont œuvré au sein de notre Assemblée.

Je voudrais également féliciter l'ensemble des Conseillers départementaux, élus ou réélus, chacune et chacun dans leurs cantons respectifs.

Les élections départementales et régionales, reportées plusieurs fois du fait de la crise sanitaire, se sont déroulées dans un contexte certes particulier, mais elles ont surtout connu un record d'abstention : plus de 65 % de nos compatriotes ne se sont pas déplacés pour accomplir leur devoir électoral. Ce désaveu doit nous interpeller. Les Français dans leur grande majorité ont ainsi signifié leur désintérêt pour deux scrutins qui ont pourtant des conséquences directes sur leur vie quotidienne. Cette abstention massive est un message clair qu'il nous faut prendre en compte, alors même que l'an dernier, là où l'État s'est montré défaillant, notre Département a prouvé son efficacité et son utilité comme collectivité de proximité.

Au plus fort de la crise sanitaire, Georges Siffredi succédait à Patrick Devedjian en tant que Président par intérim, puis Président élu. Il ne s'est pas contenté d'un service minimum d'une fin de mandature, bien au contraire, il a été un Président de plein exercice, assumant le rôle social de notre Département durant la crise en étant en première ligne.

Je rappellerai brièvement que nous avons été la première collectivité à assurer des tests PCR dans les EHPAD, que grâce à la distribution de tablettes et d'ordinateurs portables, nous avons pu assurer une véritable continuité pédagogique à nos collégiens. Rappelons également les aides d'urgence dirigées vers les administrés et les communes de notre Département, ainsi que le plan de relance en direction des entreprises de notre territoire.

Celles et ceux qui connaissent Georges Siffredi n'ont pas été surpris, ni par son dynamisme ni par sa volonté sans faille d'être aux côtés de chacun, et notamment des plus fragiles.

Monsieur le Président de séance, cher Yves Révillon, nous sommes appelés aujourd'hui à élire le Président de notre Département, et c'est donc naturellement que la majorité départementale propose la candidature de Georges Siffredi. *(applaudissements dans l'Assemblée Départementale)*

**M. le Président de séance.**- Merci, Monsieur Franchi.

Je donne maintenant la parole à Monsieur Ouzoulias.

**M. Ouzoulias.**- Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, les élus de notre groupe joignent leurs félicitations à celles qui ont été adressées aux 46 conseillères et conseillers départementaux pour leur succès, mais aussi pour les efforts auxquels ils ont consentis, afin de tenter d'animer une campagne électorale empêchée par la pandémie et les attermoissements gouvernementaux.

Nous siégeons aujourd'hui dans la certitude commune que la très faible participation de nos concitoyens à ce scrutin nous interpelle sur l'état de notre démocratie comme la nuée porte l'orage. Le virus n'explique pas tout, et scrutin après scrutin, nous observons avec une sidération croissante et un sentiment d'impuissance angoissant monter toujours plus haut le flot de l'abstention. Reconnaissons ensemble, chers collègues, qu'elle entame notre légitimité.

Dans cet hémicycle, les seuls élus à l'issue du premier tour, Madame Fourcade et Monsieur Fromantin, auxquels j'adresse nos félicitations républicaines, n'ont été choisis que par 28 % des électeurs inscrits.

Au deuxième tour, les élus qui ont obtenu le meilleur résultat du Département à proportion des votants, Madame Mouaddine et Monsieur Datcharry, avec 83 % des voix, n'ont rassemblé que 17,8 % des suffrages des électeurs inscrits.

L'abstention est générale et structurelle, elle touche toutes les populations. Ainsi, les électeurs de Neuilly n'ont pas plus voté que ceux des villes de Malakoff ou de Châtenay-Malabry, pourtant plus populaires. Ce séisme électoral ébranle notre démocratie et les assises de la République. Que vaut le fait majoritaire quand son expression est minoritaire ? En votant avec leurs pieds, nos concitoyens ont exprimé leur indifférence pour la chose publique, les collectivités et leurs représentants.

Les causes de cette apathie démocratique sont multiples.

Elle procède tout d'abord d'une transgression de nos institutions qui concentre l'essentiel du pouvoir dans les mains du seul Président de la République. L'actuel détenteur de ce mandat l'a mise en scène en organisant son tête-à-tête avec le peuple dans le plus grand mépris des collectivités et des corps intermédiaires. Pourquoi continuer de voter localement alors que seul le scrutin présidentiel confère maintenant toute la légitimité ?

Cette relégation politique des collectivités territoriales s'accompagne de leur mise sous tutelle fiscale et organisationnelle. Cette curatelle, de fait, a fini par persuader les électeurs que nos capacités de décision étaient finalement réduites à très peu de chose. Pourquoi élire un conseiller départemental si le rôle du Département est restreint à l'accompagnement de politiques décidées ailleurs et toujours plus haut ?

En Île-de-France, l'enchevêtrement des compétences et la multiplication des échelons administratifs ont fini par perdre le citoyen, qui ne sait plus à qui il doit s'adresser quand la piscine est fermée ou quand les retards des bus sont permanents.

Notre première mission, chers collègues, est de renouer le lien rompu entre le citoyen et notre collectivité. Nous sommes persuadés que le couple formé par l'association de la Commune et du Département, constitutif de notre Première République, demeure une base ferme de cette reconstruction, car ces deux collectivités permettent de renforcer la proximité avec les populations, et donc de mieux rendre visible leur utilité et le travail de leurs élus.

Vous connaissez notre attachement à notre Département dans les frontières qui lui ont été données en 1964. Nous sommes toujours opposés à sa fusion avec celui des Yvelines, parce qu'elle aurait donné naissance à une chimère institutionnelle très éloignée des préoccupations de nos concitoyens.

En 2015, la majorité d'alors n'avait pas estimé nécessaire de soumettre au jugement des urnes le projet de cette fusion. Cette année, votre majorité n'a pas plus voulu les consulter sur sa poursuite, son arrêt ou son abandon. Cet assemblage demeure pour vous un impensé politique.

Pourtant, l'abstention nous oblige collectivement à dresser le bilan des gains démocratiques, pratiques et économiques et de la constitution de l'établissement public interdépartemental, et de son efficience à gérer les compétences que les deux Départements lui ont confiées. Quel élu, dans cette Assemblée, a tenté d'expliquer durant la campagne les relations singulières entre les Hauts-de-Seine, les Yvelines et l'établissement public interdépartemental et le fonctionnement complexe de ce trio digne d'une comédie de Labiche ? Comment expliquer à nos concitoyens altoiséquanais l'intérêt pour notre Département de participer à la gestion de la route départementale n° 916 qui traverse la forêt des Yvelines, malgré tout l'intérêt que le Sénateur que je suis porte à la qualité de la liaison routière entre Paris et Rambouillet ?

Il est possible de s'interroger sur la pertinence de cette relation et ses bénéfices concrets pour nos concitoyens, tout en affirmant la nécessité pour notre Département de nouer des partenariats avec les autres collectivités de l'Île-de-France. Il faut pour cela que nous soyons en permanence capables d'expliquer à nos concitoyens le sens et le mode de contrôle démocratique de ces relations entre les collectivités.

Ainsi, parce que vous avez fait du centre d'affaires de La Défense l'objet essentiel de votre politique de développement économique, vous devez vous préoccuper des conditions de logement et de transport des dizaines de milliers de salariés sans lesquels il ne pourrait fonctionner.

Notre Département doit assumer sa part de responsabilité dans cette migration quotidienne de plus d'un million de personnes qui, chaque jour, prennent les transports pour venir à La Défense

De la même façon, parce que notre collectivité est le premier donneur d'ordres dans le domaine de la restauration collective, nous sommes persuadés qu'elle devrait exercer pleinement cette compétence pour mettre en œuvre un programme de soutien aux

agriculteurs de l'Île-de-France et participer à la préservation de leurs terres agricoles, en relation avec les collectivités dont ils dépendent.

Pour restaurer l'utilité de notre Département auprès de nos concitoyens, il doit tout d'abord mieux exercer les missions qui lui sont confiées.

En quelques mots, dans cette nouvelle Assemblée, les élus de notre groupe travailleront avec la majorité départementale dans une relation constructive, respectueuse, mais exigeante, pour que notre collectivité satisfasse l'exigence supérieure du contrat social républicain en réalisant concrètement l'égalité des droits pour le bénéfice de toutes les populations.

Notre Département n'est pas une entreprise qui délivre des services, mais une institution qui assure des missions, et qui a donc le devoir de favoriser l'accès du plus grand nombre à des prestations qui ont une fonction sociale. Notre modèle n'est pas celui de la discrimination positive anglo-saxonne, mais de l'émancipation républicaine qui accompagne davantage celle et ceux qui en ont besoin.

Le Département des Hauts-de-Seine a les moyens financiers de cette ambition. Vous me permettrez, avant de conclure, de souligner le paradoxe de la relation de votre majorité avec ces excédents budgétaires. Chaque année, dans cette Assemblée, au moment de la discussion budgétaire, vous vous félicitez du demi-milliard d'excédent réalisé par notre collectivité. Pourtant, dans la propagande distribuée par les élus de la présente majorité, il ne m'a pas semblé retrouver cet argument. Demandez-vous même, chers collègues, si, alors que la pandémie a considérablement accru les difficultés sociales de nos concitoyens, cette montagne d'excédent n'a pas contribué à la perte de deux cantons de votre majorité.

Monsieur le Président, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs les membres du futur exécutif, les six élus du groupe de la Gauche Citoyenne, Communiste et Républicaine que j'ai l'honneur de représenter devant vous aujourd'hui font le serment solennel de travailler pour l'intérêt collectif, l'égalité des droits et l'émancipation sociale de tous les citoyens de notre Département.



Parce que notre démocratie est menacée par l'ébranlement que lui cause le tarissement des urnes et que les élus que nous sommes avons le devoir de renouer le lien rompu entre notre Département et nos concitoyens, nous veillerons particulièrement à la clarté politique de nos débats, dans le respect des opinions de chacun, en recherchant les votes qui pourraient nous unir, mais sans jamais travestir les convictions qui nous opposent.

Pour porter ce projet collectif, notre groupe propose au suffrage des élus de cette Assemblée la candidature de notre collègue Patrick Jarry à la Présidence du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Merci, Monsieur le Président. (*applaudissements dans l'Assemblée Départementale*)

**M. le Président de séance.**- Y a-t-il d'autres personnes ?

Allez-y !

**M. Timotéo.**- Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, à mon tour, au nom du groupe Écologiste et Socialiste, je voudrais, quelle que soit votre sensibilité politique, saluer chacune et chacun d'entre vous pour votre désignation à l'issue du scrutin départemental.

J'ai une pensée aussi, comme vous, particulière pour celles et ceux qui ont quitté cette Assemblée et une pensée amicale pour Catherine Picard, élue socialiste qui a siégé ici avec moi pendant la mandature précédente.

Nous voici donc rassemblés dans cette enceinte pour notre première séance, après un scrutin marqué, vous l'avez tous déjà dit, par une forte abstention.

Certes, l'épidémie a conduit une partie de la population à rester chez elle et le couplage des deux élections, départementales et régionales, n'a évidemment rien arrangé, mettant souvent au second plan les enjeux de l'action départementale, souffrant elle-même d'une faible couverture médiatique, et je n'oublie pas non plus les effets de la distribution plus qu'aléatoire des documents électoraux par des sociétés privées, conduisant à une information partielle de nos électeurs. Tout ceci n'a fait que constituer un cocktail qui ne pouvait aboutir qu'à une certaine désaffection.

Bien sûr, la situation ne doit pas nous absoudre d'avoir une réflexion sur la diversité de l'offre politique et nous devons réfléchir à la manière de revivifier la vie démocratique, avec sans doute un usage combiné d'une démocratie d'élections et d'une

démocratie d'implication, dit autrement, d'un usage articulé d'une démocratie représentative et d'une démocratie participative.

Nous devons inventer une nouvelle dynamique citoyenne qui réduit cette fracture qui s'installe entre citoyens et institutions, et permettre à chacune et à chacun de participer, d'interpeller et de coconstruire la décision publique. C'est comme cela qu'une rénovation démocratique et qu'un regain d'intérêt pour la chose publique pourront s'enclencher.

Évidemment, le Département peut et doit contribuer à ce mouvement, en mobilisant des outils de participation nouveaux tels que les saisies citoyennes ou les conseils citoyens, mais cette élection est aussi celle du regain de vitalité des forces de gauche et écologistes, dont certains pensaient dans ce Département qu'elles étaient en voie de disparition. Eh bien, nous démontrons aujourd'hui le contraire sur les cantons de Châtillon et Fontenay-aux-Roses, de Colombes, de Montrouge et Malakoff, en plus de ceux de Bagneux, Nanterre et Gennevilliers. Que les électeurs et les électrices qui nous ont apporté leur soutien en soient une nouvelle fois remerciés.

Les élus de notre groupe Écologiste et Socialiste ont ainsi posé lors de cette campagne les jalons d'une gauche rassemblée, à la fois respectueuse de ses différences et capable de reconnaître qu'elle partage une vision, des priorités et des valeurs, qui, demain, devront convaincre une majorité de citoyens dans notre pays, et c'est avec cette dynamique que notre groupe entre aujourd'hui dans cette Assemblée, et ce sera avec ce même esprit qu'il agira pour l'avenir des Hauts-de-Seine.

Avec des inégalités qui se creusent entre les territoires et entre différentes catégories de population, inégalités amplifiées par la crise mais aussi par la politique menée dans ce Département depuis de trop longues années, il faut que notre Département, le Département des Hauts-de-Seine, devienne véritablement un territoire solidaire et inclusif, un territoire plus écologique, un territoire qui porte les solutions du quotidien à tous les âges de la vie.

Un territoire solidaire et inclusif, c'est un Département qui protège, qui accompagne et qui émancipe, c'est un Département qui cesse de sacrifier la qualité des services rendus à la population sur l'hôtel de la fusion des Yvelines et des Hauts-de-Seine, dont on ne sait toujours pas ce qu'il en adviendra, puisque la majorité sortante et les candidats qui ont porté ce projet se sont bien gardés de dire une nouvelle fois aux électeurs ce qu'ils entendaient en faire.

Un territoire solidaire et inclusif, c'est un territoire qui mobilise véritablement des moyens pour une proximité avec les habitants, qui redonne du sens au travail de ses agents, notamment dans les services sociaux départementaux, et qui fait en sorte que les postes vacants y soient pourvus ; c'est enfin un Département qui déploie un vrai plan d'accompagnement vers l'emploi pour les bénéficiaires du RSA dont il a la charge, et pour tous les chômeurs de longue et de très longue durée qui représentent plus de la moitié du chômage dans notre Département.

Un territoire solidaire et inclusif, c'est un Département qui sait innover, qui sait penser de nouvelles solidarités face à la crise économique et sociale, qui vient, par exemple, dans cette direction en expérimentant la mise en œuvre d'un RSA jeunes pour les moins de vingt-cinq ans pour endiguer l'explosion de la pauvreté de notre jeunesse ; c'est un Département qui travaille, certes, au maintien à domicile des personnes âgées, mais favorise le développement de maisons de retraite publiques à la tarification abordable, offrant un accueil digne et humain grâce à des moyens consolidés ; c'est aussi un Département qui sait prévenir des expulsions locatives, qui ont, ces derniers mois, crû de manière considérable, en remobilisant le Fonds de solidarité logement, et en participant à la production et à la rénovation de ses propres logements sociaux.

Un territoire solidaire et inclusif, c'est enfin un Département qui s'occupe de sa jeunesse avec des collèges rénovés, un Département qui protège les enfants placés en les retirant des hôtels, en développant des structures d'accueil suffisantes, en favorisant la continuité des parcours avec des contrats jeune majeur pour tous les jeunes sortis de l'aide sociale à l'enfance.

Et puis, travailler à l'avenir des Hauts-de-Seine, c'est aussi imaginer un territoire plus écologique et plus durable, apportant des réponses à l'urgence climatique, un territoire qui encourage la diversité des modes de déplacement par l'appui aux projets de prolongement des transports en commun, à la gratuité des cartes Imagine R et Améthyste, c'est un Département qui revient enfin à un vrai Plan vélo avec un objectif 100 % cyclable du réseau routier départemental, c'est un territoire qui travaille et sensibilise à la préservation des ressources, c'est un territoire qui soutient les actions de préservation de la biodiversité, notamment dans le cadre des contrats de développement Département-Villes, c'est un territoire qui encourage enfin les projets d'agriculture urbaine et qui participe davantage et plus concrètement à la sensibilisation des jeunes en matière d'urgence climatique, en transformant nos collègues en « éco-collèges ».

Voilà les orientations que notre groupe Écologiste et Socialiste souhaite pour notre Département, et qu'il soutiendra si elles sont proposées dans cette Assemblée, des orientations pour une politique juste, respectueuse du bien-être collectif et individuel, engagée pour la transition écologique, au profit de toutes et tous. Vous pouvez compter sur notre groupe, vous pouvez compter sur nous pour contribuer au débat dans cette Assemblée, dans un esprit évidemment constructif, mais soyez aussi assurés de notre pugnacité pour défendre notre vision d'un Département solidaire et écologique.

C'est également dans cet état d'esprit que notre groupe soutiendra ce matin la candidature de notre collègue Patrick Jarry à la Présidence de cette Assemblée.

Je vous remercie. *(applaudissements dans l'Assemblée départementale)*

**M. le Président de séance.**- Y a-t-il d'autres candidatures ?

Nous allons pouvoir passer au scrutin de l'élection du Président qui se fait au scrutin secret.

Nous allons appeler dans l'ordre alphabétique tous les conseillers départementaux. Les deux scrutateurs sont présents.

*(Il est procédé au vote à bulletin secret. Ouverture du scrutin à 10 heures 15. Le Président de séance appelle, dans l'ordre alphabétique, les conseillers départementaux à voter dans l'urne prévue à cet effet. Il s'assure ensuite que tous les membres présents ont pris part au vote et prononce la clôture du scrutin à 10 heures 25. Les scrutateurs séparent les bulletins en fonction des noms inscrits, ainsi que les bulletins blancs ou portant la mention « abstention ». Ils en font le compte, l'arrêtent et le remettent au président de séance qui proclame le résultat en précisant préalablement le nombre de votants, le nombre de bulletins trouvés dans l'urne, les bulletins blancs ou nuls et les suffrages exprimés)*

Nous avons 46 votants : 1 bulletin blanc, 12 personnes se sont exprimées en faveur de Monsieur Jarry, et 33 se sont exprimées en faveur de Monsieur Siffredi qui est donc le nouveau Président du Conseil départemental. *(vifs applaudissements dans l'Assemblée départementale)*

Je lui cède la place.

*(Monsieur Révillon, doyen d'âge, remet son écharpe à Monsieur Siffredi qui prend ensuite place à la tribune pour présider les travaux de l'Assemblée départementale – applaudissements dans l'Assemblée départementale.)*

**M. le Président.**- Je demande à l'administration de bien vouloir venir prendre place.

*(Le DGS et ses DGA, ainsi que les membres du cabinet, prennent place.)*

Mes chers collègues, merci de la confiance que vous venez de m'accorder pour porter notre politique départementale pour les sept prochaines années.

Je tiens également à remercier nos concitoyens qui se sont exprimés dimanche dernier et qui ont choisi de nous confier la responsabilité de l'action départementale. Mais en cette séance d'installation de notre Conseil départemental, comment ne pas évoquer, comme certains d'entre vous l'ont déjà fait, l'abstention record qui a marqué ces élections régionales et départementales ?

Elle ne peut manquer d'interpeller chacun des élus que nous sommes, attachés à la démocratie représentative et à la légitimité que confèrent les urnes. Pour l'expliquer, on nous a dit à peu près tout et son contraire : que les Français restaient inquiets en raison d'un contexte sanitaire incertain, qu'ils préféreraient savourer leur liberté retrouvée après des mois de contrainte et de confinement, qu'ils avaient la tête ailleurs, déjà tournée vers l'été et les vacances, ou encore qu'ils ne savaient pas à quoi servaient les départements et les régions.

Pour ma part, je considère que toutes ces explications conjoncturelles ne sauraient expliquer l'abstention abyssale que nous avons constatée. Non, mes chers collègues, si nos concitoyens ont déserté les bureaux de vote, c'est avant tout parce qu'ils ne se retrouvent pas dans le paysage politique désolé que le Président de la République a voulu imposer depuis 2017 en cherchant à nous enfermer dans un face-à-face artificiel entre progressisme et populisme. Je n'ai cessé de répéter depuis bientôt cinq ans que ce clivage est aussi absurde que stérile et dangereux pour le fonctionnement même de notre démocratie. Eh bien, voilà où cela nous a conduits : à moins d'un an de la fin d'un quinquennat marqué par tant de crises laissées sans réponse, à vouloir éliminer les parties qui structuraient l'échiquier politique, on finit par anesthésier la démocratie.

Alors que nous vivons sans doute le point culminant de l'éloignement des Français avec la chose publique, il nous revient à nous, élus locaux, d'œuvrer avec force à la réconciliation de nos concitoyens avec nos institutions. Oui, mes chers collègues, nous sommes des élus de proximité, à l'écoute des habitants de nos villes et de nos cantons, et c'est dans la relation de confiance et de respect que nous avons su tisser avec eux que s'enracine notre engagement politique. Par le respect des engagements que nous prenons, par la clarté du cap que nous fixons, par la constance de l'action que nous conduisons, nous pouvons démontrer concrètement que la dévaluation du politique n'est pas une fatalité.

Premiers interlocuteurs des habitants, les Maires le prouvent chaque jour, et ce n'est pas un hasard s'ils constituent le socle sur lequel repose la confiance des Français ; ils sont appréciés, ils sont respectés, ils sont écoutés. La politique départementale ne saurait se faire sans eux, et je me félicite que siègent désormais dans notre Assemblée douze maires, soit un tiers des édiles de notre Département.

S'il en était encore besoin, le couple commune-département a prouvé pendant la crise sanitaire sa pertinence, son efficacité et son agilité pour agir vite et bien. Il a vocation à jouer un rôle majeur dans le sursaut démocratique que nous appelons de nos vœux, attentifs aux réalités du terrain et aux attentes immenses de nos concitoyens. Je veillerai à ce que nos compétences soient préservées et même renforcées dans le cadre d'un nouvel acte de décentralisation dont notre pays a plus que jamais besoin.

Pour ce qui concerne notre Département des Hauts-de-Seine, je vous propose pour ce nouveau mandat une feuille de route cohérente et ambitieuse, marquée par trois priorités :

le renforcement de nos solidarités et de notre lien de proximité avec les Altoséquanais ;

le développement de notre attractivité par une politique d'investissement déterminée au service de la qualité de vie, de la croissance et de l'emploi ;

l'exigence d'un développement harmonieux et durable, sans a priori dogmatique, dans la mise en œuvre de l'ensemble de nos politiques publiques.

Mes chers collègues, vous le savez, de la petite enfance au grand âge, nous sommes bien souvent en première ligne dans le soutien aux personnes les plus vulnérables. L'action sociale, plus que jamais au cœur de nos missions, doit être menée avec une volonté forte : l'amélioration constante de nos services. C'est ce qui doit déterminer nos décisions dans tous les domaines où nous intervenons pour faciliter la vie quotidienne de nos concitoyens.

Dans le domaine de la petite enfance, parce que les Altoséquanais doivent pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale, nous renforcerons le soutien financier que nous apportons aux crèches municipales en investissement comme en fonctionnement et nous revaloriserons l'allocation Bébédome, dispositif spécifique à notre Département, pour aider les familles ayant recours à une assistante maternelle ou une garde à domicile.

Pour les collégiens, nous financerons la carte de transport Imagine R des boursiers à hauteur de 50, 75 ou 100 %, en fonction du niveau de bourse perçue. Nous renforcerons notre action en faveur du numérique éducatif, pour un collège innovant et inclusif, qui veille à ne laisser aucun élève à l'écart.

Pour encore mieux accompagner les familles modestes, nous permettrons à plus de collégiens de la sixième à la troisième de bénéficier d'ordinateurs portables ou de tablettes, et nous déploierons des robots de téléprésence pour que les élèves hospitalisés ou en longue convalescence puissent poursuivre leur scolarité et rester en contact avec leur classe et leurs enseignants.

Dans le domaine du logement, nous continuerons à accompagner les ménages et les personnes isolées en difficulté avec le Fonds de solidarité pour le logement ; nous en avons simplifié les modalités et revu les critères d'attribution pour mieux répondre aux difficultés rencontrées par nos concitoyens, et notamment pour éviter les dettes locatives et prévenir les expulsions.

Notre office départemental Hauts-de-Seine Habitat constitue un formidable levier d'action. Aussi, je donnerai au nouveau Président qui sera élu dans quelques jours une feuille de route précise pour répondre aux besoins en matière de logement et accompagner plus particulièrement les villes qui n'atteignent pas le seuil de 25 % de logements sociaux imposé par la loi SRU, et pour mettre en place une organisation de proximité efficace et réactive, où la qualité du service rendu aux locataires sera notre priorité.

Mes chers collègues, dans bien des domaines, notre Département aura été à l'avant-garde des politiques publiques, initiant des projets qui ont souvent été repris par d'autres. Cet esprit d'audace, je veux qu'il anime aussi nos politiques de solidarité, avec un mot d'ordre : innover pour mieux protéger. Plusieurs projets inédits en cours ou à venir témoignent de cette ambition. Je pense au futur foyer dédié aux troubles autistiques qui ouvrira cet automne et qui répondra enfin aux attentes des familles, contraintes aujourd'hui d'aller chercher en Belgique une solution pour leur proche. Cet équipement tout à fait unique en France démontre toute la pertinence de notre travail commun avec les Yvelines, dont on nous a si souvent fait le reproche.

Je le redis ce matin, ce travail interdépartemental se poursuivra partout où cela est utile, partout où l'on pourra ensemble faire mieux au service de nos concitoyens.

C'est dans cet esprit que nous avons créé l'Agence interdépartementale de l'autonomie, dédiée à l'émergence de solutions nouvelles qui nous permettront de construire l'offre de services de demain, pour prévenir les situations de dépendance et mieux accompagner les personnes âgées ou touchées par le handicap.

Au-delà des enjeux essentiels du maintien à domicile, je veux que nous accompagnions l'effort de diversification des établissements d'accueil médicalisés pour en faire des lieux de vie agréables et permettre aux familles de trouver des solutions



d'hébergement adaptées. Nous devons travailler en interne et avec les professionnels de ce secteur à la conception de l'EHPAD de demain, pour élargir l'offre de services, proposer des espaces partagés, et favoriser la mixité des résidents. Le modèle économique actuel ne permet pas aux EHPAD de financer des travaux sans augmenter le prix de journée qui est déjà élevé. Je proposerai donc que le Département participe à ce financement afin que ces établissements puissent faire évoluer leurs prestations sans augmenter leurs tarifs pour nos concitoyens.

La solidarité, c'est aussi penser à ceux qui accompagnent leurs proches vulnérables avec un dévouement tout à fait admirable ; c'est notre rôle de les soutenir très concrètement dans leur quotidien. Nous proposerons aux aidants une offre de répit adaptée à la diversité des situations vécues. Nous contribuerons à la création d'une maison du répit à Boulogne-Billancourt, et nous soutiendrons l'ouverture de places d'hébergement temporaire en EHPAD pour accueillir pendant quelques jours les personnes vivant habituellement à leur domicile, et ainsi permettre à leurs aidants de souffler.

Enfin, s'agissant de la protection de l'enfance, nous avons mené avec les Yvelines une réflexion commune qui a conduit à la création de l'Institut du psychotraumatisme de l'enfant avec l'Hôpital de Versailles ; c'était un premier pas décisif qui permettra d'améliorer la prise en charge médicale et psychologique de ces enfants que la vie a profondément fragilisés.

Par ailleurs, pour assurer l'accueil des enfants les plus marqués, en rupture avec toute forme d'autorité, ces cas dits « complexes », qui ne trouvent malheureusement plus de place dans les établissements spécialisés, nous créerons une structure capable de les accueillir avec un encadrement adapté, afin de les réinscrire dans une démarche d'insertion sociale, mais je veux aller plus loin en créant une seconde structure.

Je veux que l'exigence d'innovation, qui est la marque de fabrique de notre Département, s'exprime pleinement pour nous permettre de faire face de manière apaisée et raisonnée, dans un esprit de responsabilité, loin des polémiques ou des tentatives d'instrumentalisation à ce défi : assurer la protection des enfants qui nous sont confiés et les accompagner vers une vie d'adulte, afin qu'ils soient personnellement, socialement et professionnellement stables et épanouis.

C'est pourquoi je vous propose de porter pour ces jeunes un projet exemplaire, qui pourra servir à l'avenir de modèle pour d'autres Départements, puisqu'ils sont tous confrontés aux mêmes problématiques. Élaboré sous l'autorité scientifique du Professeur en pédopsychiatrie Marcel Rufo, ce projet totalement inédit en France proposera un accompagnement global, associant, bien sûr, le soin médical et paramédical, mais aussi, et c'est indispensable, les dimensions éducative, culturelle, sportive, ainsi qu'un lieu d'accueil et d'hébergement sur le principe d'un internat d'excellence.

Je souhaite que ce projet ambitieux, auquel je tiens particulièrement, puisse voir le jour et porter ses fruits très rapidement, et pour montrer l'importance que j'y accorde, j'ai décidé de créer une nouvelle délégation dédiée spécifiquement aux enjeux de l'Aide sociale à l'enfance. Mes chers collègues, au-delà de l'action sociale proprement dite, l'exigence de solidarité qui doit être la nôtre est aussi présente lorsque notre politique favorise la cohésion de notre société, l'épanouissement de chacun, et en particulier des jeunes. Nous savons que notre jeunesse a particulièrement souffert de la crise sanitaire et je tiens à ce qu'elle ne soit pas la grande oubliée de ces années de tourment.

Une délégation à la jeunesse sera créée, afin qu'un élu de notre Assemblée assure la coordination des actions nécessairement transversales que nous mettons en œuvre pour faciliter le quotidien des jeunes Altoséquanais, développer leur conscience citoyenne, favoriser leur réussite et préparer leur avenir professionnel.

Aujourd'hui, nombre d'entre eux sont confrontés à une difficulté majeure : l'entrée dans la vie active. Ils sont bien souvent livrés à eux-mêmes pour trouver un premier emploi, et avant même d'arriver sur le marché du travail, pour trouver les stages nécessaires à la validation de leur cursus.

Pour combler ces carences, nous allons mobiliser nos efforts pour, en quelque sorte, rapprocher l'offre de la demande en faisant le lien entre, d'une part, les acteurs économiques qui sont nombreux et variés sur notre territoire et, d'autre part, les formations en alternance et les structures d'apprentissage encore trop peu valorisées en France.

La culture et le sport constituent également de puissants leviers de cohésion et d'épanouissement. Nous poursuivrons la politique volontariste et exigeante en faveur de la culture pour tous et nous renforcerons la belle dynamique sportive qui caractérise notre Département. C'est le sens de la nouvelle politique que je vous propose en faveur du sport de haut niveau afin que nous apportions un soutien financier renforcé aux clubs évoluant en première et deuxième divisions et investis dans la formation des jeunes.

Et je ne peux vous parler d'avenir, mes chers collègues, sans évoquer, bien sûr, les Jeux olympiques (JO) de Paris 2024. Terre de jeux, notre territoire va se mobiliser pour ce grand événement mondial qui dépasse largement le seul cadre de la compétition sportive, car la perspective des Jeux représente non seulement un fabuleux tremplin pour l'attractivité, mais aussi, dans le contexte sanitaire encore incertain que nous connaissons, une source majeure d'espoir et d'enthousiasme dont nous aurions bien tort de nous priver.

Je rappelle que le mythique stade départemental Yves du Manoir, qui avait accueilli les JO il y a plus d'un siècle, fait l'objet d'une vaste restructuration pour accueillir en 2024 les épreuves de hockey sur gazon, puis, après les Jeux, la Fédération française de hockey et son centre national d'entraînement des équipes de France.

Notre Département soutiendra les athlètes du territoire qui concourent à une qualification olympique ou paralympique en leur octroyant une bourse de préparation, et d'ores et déjà, les Hauts-de-Seine se sont mobilisés pour promouvoir les valeurs olympiques, notamment auprès des jeunes, jusqu'à l'horizon 2024. Nous ponctuerons l'année d'événements sportifs spécifiques pour mobiliser nos concitoyens dans la perspective de cette grande fête collective.

Si la politique que nous mettons en œuvre en renforçant les solidarités concourt à l'épanouissement de chacun, elle vise aussi à développer l'attractivité de notre Département. C'est le deuxième axe stratégique que je vous propose pour ce nouveau mandat, avec une politique d'investissement très ambitieuse.

À ce jour, ce sont plus de 2,5 Md€ que nous prévoyons d'investir au cours des prochaines années pour continuer à améliorer le cadre de vie de nos concitoyens et contribuer à la relance de notre pays.

Ces investissements concernent bien évidemment les mobilités, enjeu décisif s'il en est pour faciliter les déplacements de ceux qui vivent et travaillent dans notre Département. Plus de 600 M€ sont prévus pour les seules opérations en cours jusqu'en 2024, qu'il s'agisse des aménagements de voirie, des nouvelles lignes de tramway, du prolongement des lignes de métro 4 et 14 ou du financement des grandes lignes de transport telles que le RER E avec EOLE.

D'autres projets d'infrastructures seront portés au cours de cette mandature, en lien avec les autres acteurs impliqués, à commencer par l'État et la Région, pour toujours mieux desservir nos villes et notre territoire.

Notre activité repose également sur la présence d'équipements majeurs, dont la renommée et le rayonnement dépassent largement les frontières de notre Département, à l'image de La Seine musicale ou de l'Arena où nous nous trouvons aujourd'hui. Nous conforterons cette dynamique structurante pour la destination Hauts-de-Seine avec le nouveau musée Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt, le musée du Grand Siècle à Saint-Cloud, le centre aquatique de la Grenouillère à côté du parc de Sceaux, le stade Yves du Manoir que j'évoquais tout à l'heure et, bien évidemment, le développement et la transformation de Paris La Défense, premier quartier d'affaires européen.

Mais je n'oublie pas que le Département reste un échelon de proximité, dont l'action touche le quotidien des Hauts-séquanais. Ainsi, notre politique en faveur de la réussite des collégiens se traduira, elle aussi, par de forts investissements, à hauteur de plus de 800 M€ pour l'entretien, la rénovation et la construction des collèges. Au moins dix nouveaux collèges seront livrés au cours de cette mandature, ainsi que l'École européenne de Courbevoie, et pour tenir cet objectif, les délais de livraison de ces nouveaux collèges seront ramenés de sept à cinq ans.

Dans un souci de cohésion territoriale, nous apporterons un soutien massif aux programmes de renouvellement urbain de nos villes grâce au nouveau dispositif « Quartiers d'avenir » doté d'une première enveloppe de 150 M€ et, bien évidemment, avec les contrats de développement triennaux, nous continuerons à travailler main dans la main avec les maires et à soutenir leur investissement.

Oui, mes chers collègues, si la vie est particulièrement agréable dans l'ouest parisien, la politique d'investissement très ambitieuse que nous menons y participe

grandement. C'est elle qui nous permettra de continuer à développer de manière harmonieuse notre territoire, à valoriser notre cadre de vie et à préserver notre environnement.

C'est la troisième priorité que j'entends donner à notre mandature, afin que nous prenions toute notre part à l'effort qui doit être engagé collectivement pour répondre à l'urgence climatique. Dans nos contrats de développement, l'exemplarité des communes pour le développement durable est désormais valorisée, avec un soutien financier renforcé pour les investissements qui iront au-delà des prescriptions réglementaires et des obligations légales en la matière.

La crise sanitaire, avec ses confinements successifs, a montré combien le cadre de vie immédiat, avec ses espaces de nature, était essentiel à la vie quotidienne des habitants, à leur santé, à leur bien-être. Situé dans la petite couronne parisienne, notre Département est certes très urbain, mais nous avons su y préserver de vastes espaces de nature. On l'oublie trop souvent, un tiers du territoire altoséquanais est végétalisé et nul ne contestera l'excellence des équipes départementales en charge de l'entretien et de la valorisation de ce formidable patrimoine naturel auquel nous sommes tous profondément attachés. Constitué de parcs, de jardins remarquables, de forêts, de promenades et, bien sûr, des berges de Seine, ce fleuve qui forge l'identité altoséquanaise et que nous voulons rendre accessible à tous, ce patrimoine naturel est une chance incomparable pour notre Département qui préserve les habitants de nos villes des effets d'îlots de chaleur urbains que l'on constate partout ailleurs : à Paris et dans les autres départements limitrophes.

J'entends bien évidemment poursuivre et accentuer la démarche que nous avons engagée, y compris dans des sites où la minéralité pouvait apparaître comme un horizon indépassable. Je pense à La Défense, où nous sommes en train de transformer la dalle en parc vert de sept hectares. La stratégie nature que nous allons déployer témoigne de notre ambition pour que chaque Altoséquanais se trouve à moins de quinze minutes à pied d'un espace de nature d'ici cinq ans.

Nous aurons rénové ou acquis quatre-vingts hectares d'espaces naturels sensibles supplémentaires, créé cinq kilomètres supplémentaires de grande promenade en berges de Seine, planté dix-huit mille arbres, installé ou rénové cinquante jardins partagés dans nos collèges et végétalisé leur cour de récréation.

Vous le voyez, mes chers collègues, ce ne sont pas là de grandes déclarations d'intention, mais des engagements précis et concrets dont nous pourrons faire le bilan le moment venu.

Mais nos engagements ne se limitent pas à l'environnement. Je considère que l'enjeu du développement durable ne saurait être réduit à ce seul aspect. Il doit être pris en compte dans l'équilibre de toutes ses dimensions : environnementale, sociale, humaine et économique.

La question des mobilités est assurément décisive et nous portons une vision équilibrée entre les différents modes de déplacement que j'évoquais tout à l'heure et les circulations douces qui tiendront une place de choix dans notre stratégie d'investissement.

Notre Département compte déjà cent cinquante-et-un kilomètres de voies cyclables, ce qui représente 44 % du linéaire total de voirie départementale, et nous allons développer ce réseau en pérennisant l'essentiel des quatre-vingts kilomètres d'aménagements temporaires que nous avons réalisés en mai 2020, à la sortie du premier confinement, et en finalisant d'ici la fin de cette année un plan global pour assurer la continuité des circulations cyclables sur l'ensemble du département.

La performance énergétique des bâtiments, secteur très énergivore et émetteur de CO<sub>2</sub>, constitue un autre axe majeur d'action. Je veux que nous allions bien au-delà des exigences actuelles dans ce domaine, en mettant en place un nouveau référentiel de qualité environnementale de nos bâtiments et en privilégiant les matériaux biosourcés et les constructions en bois. Cela nous permettra de réduire fortement les consommations d'énergie et de diminuer de 40 % l'impact carbone des constructions.

Par ailleurs, mes chers collègues, grâce au travail que je souhaite mener avec notre voisin, les Yvelines, terre agricole et maraîchère, nous allons pouvoir développer l'approvisionnement de nos cantines scolaires en circuits courts et améliorer encore la qualité des repas servis dans les collèges.

Vous savez que je suis très attentif à l'expérience pilote que nous avons lancée au sein du collège Romain Rolland au Plessis-Robinson, où l'approvisionnement et la préparation des repas sont organisés sur place, sous la responsabilité d'un chef de cuisine. Les retours sont extrêmement favorables et je le redis clairement : je souhaite que nous puissions étendre cette organisation à tous nos collègues.

Enfin, je ne peux conclure mon propos sans souligner l'ensemble des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable que nous mettons en œuvre dans nos collèges, qui invitent les collégiens à être acteurs de cette transition. Force est de constater qu'ils sont souvent plus sensibles que leurs aînés à ces enjeux ; c'est à la fois une chance et un défi pour nous qui préparons le monde dans lequel ils vont grandir.

Voilà, mes chers collègues, la vision que je porte pour les sept prochaines années. Pour ne pas être trop long, je m'en suis tenu aux grandes lignes, même si bien d'autres projets auraient mérité d'être évoqués aujourd'hui devant vous.

Pour mettre en œuvre ce plan d'action, je sais pouvoir compter sur une administration départementale compétente, dynamique et réactive. Je sais que les projets que nous impulsions seront mis en œuvre par des équipes dont l'engagement au service de l'intérêt général ne fait pas le moindre doute. À travers vous, Monsieur le Directeur général des services, je tiens à saluer l'ensemble des agents placés sous votre autorité, sans qui rien de ce que je viens d'exposer ne saurait exister.

Je tiens à saluer également chacune et chacun d'entre vous, élus de cette Assemblée, et tout particulièrement les vingt Conseillers départementaux qui nous rejoignent pour ce nouveau mandat : Jean-Yves Sénant, Thomas Lam, Marie-Noëlle Charoy, Yves Coscas, Sandrine Bourg, Nathalie Lederman, Ludovic Guilcher, Agnès Pottier-Dumas, David-Xavier Weiss, Guillaume Boudy, Jean-Christophe Fromantin, Xabi Elizagoyen, qui rejoignent notre majorité départementale, et, dans les rangs de l'opposition, Hélène Cillières, Lounes Adjroud, Astrid Brobecker, Najib Benarafa, Chantal Barthélémy-Ruiz, Nadia Mouaddine, Denis Datcharry et Dominique Trichet-Allaire. Je ne doute pas que nous ferons ensemble du très bon travail pour nos concitoyens, pour nos Villes et pour notre Département.

Je vous l'ai dit en préambule, notre exigence doit être plus forte que jamais, et pour ma part, j'aborde cette mandature avec autant d'enthousiasme que de détermination.  
*(applaudissements dans l'Assemblée départementale)*

Il s'agit maintenant de déterminer la composition de la Commission permanente.

Je vous propose que l'ensemble des conseillers départementaux puisse siéger à la Commission permanente, soit les quarante-six.

Y a-t-il des demandes d'intervention ?

Je mets aux voix.

Qui est contre ?

Abstention ?

Adopté à l'unanimité.

Il s'agit maintenant de délibérer sur le nombre de Vice-présidents.

*(Le Directeur des Affaires juridiques et de l'Assemblée indique au Président qu'il doit donner lecture de la liste des membres de la Commission permanente)*

Alors, la liste de la Commission permanente ; s'il faut faire du formalisme, on va en faire ! On a les quarante-six, mais il faut donner les noms.

Monsieur Baguet, Madame Limoge, Monsieur Révillon, Madame Godin, Monsieur Larghero, Madame Léandri, Monsieur Berdoati, Madame Bécart, Monsieur Muzeau, Madame Pottier-Dumas, Monsieur Fromantin, Madame Tilly, Monsieur Boudy, Monsieur Courtès, Madame Bergerol, Madame Pitrou, Madame Demblon-Pollet, Monsieur de la Roncière, Fischer, Fourcade, Franchi, Le Moal, Bedin, Coscas, Weiss... et puis les autres, je ne les ai pas.

Vous avez la liste, puisque vous voulez que je la donne ?

Allez, c'est bon, il y a tout le monde ! Le formalisme, cela va bien un moment !

Tous les élus font partie de la Commission permanente.

Je vous propose, conformément à la loi, qu'il y ait treize Vice-Présidents.

Je mets aux voix.

Qui est contre ?

Abstention ?

Adoptée à l'unanimité.

Il n'y a pas de volonté de déposer une liste par l'opposition pour les Vice-présidents ? *(Monsieur Ouzoulias fait un signe négatif de la tête)*



Je peux donc donner lecture des Vice-présidents. Non seulement je vais vous donner lecture des Vice-présidents, mais je vais également vous donner tout de suite quelle sera leur délégation.

premier Vice-président : Pierre-Christophe Baguet – finances et budget, administration générale et anciens combattants. On peut l'applaudir (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

deuxième Vice-présidente : Marie-Pierre Limoge – économie sociale et solidaire, formation et alternance ; on peut l'applaudir aussi (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

troisième Vice-président : Yves Révillon – environnement et patrimoine non scolaire (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

quatrième Vice-présidente : Marie-Laure Godin – relations et coopération internationales, affaires européennes (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

cinquième Vice-président : Denis Larghero – attractivité du territoire et développement numérique (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

sixième Vice-présidente : Nathalie Léandri – éducation et numérique éducatif (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

septième Vice-président : Éric Berdoati – transports (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

huitième Vice-présidente : Jeanne Bécart – culture (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

neuvième Vice-président : Rémi Muzeau – politique de la ville et habitat (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

dixième Vice-présidente : Agnès Pottier-Dumas – prévention et sécurité publique (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

onzième Vice-président : Jean-Christophe Fromantin – infrastructures routières et navigables (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

douzième Vice-présidente : Armelle Tilly – solidarités et affaires sociales (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

treizième Vice-président : Guillaume Boudy – commande publique et évaluation des politiques publiques (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*).

Nous aurons également douze conseillers délégués, dont je vais donner le nom et les délégations :

Daniel Courtès : délégué aux sports (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

Véronique Bergerol : déléguée aux personnes handicapées (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

Nathalie Pitrou : déléguée à l'adoption (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

Rita Demblon-Pollet : déléguée à la famille (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

Grégoire de la Roncière : délégué à l'eau et à l'assainissement (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

Josiane Fischer : déléguée aux enjeux métropolitains (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

Alexandra Fourcade : déléguée aux seniors, à l'autonomie et à la santé (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

Vincent Franchi : délégué à la jeunesse (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

Alice Le Moal : déléguée à l'aide sociale à l'enfance (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

Camille Bedin : déléguée à l'égalité hommes/femmes (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

Yves Coscas : délégué au personnel (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*) ;

David-Xavier Weiss : délégué au tourisme (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*).

Notre rapporteur général du budget, également président de la Commission des finances, sera Monsieur Jean-Yves Sénant (*applaudissements dans l'Assemblée départementale*).

Il faut maintenant que je vous donne lecture de la charte de l'élu local, conformément aux dispositions du CGCT.

*(Il est fait remarquer au Président qu'il a omis de procéder au vote)*

Qui est contre la liste des treize Vice-présidents ?

Monsieur Ouzoulias ?

**M. Ouzoulias.**- Monsieur le Président, juste pour vous dire que nous respectons totalement le fait majoritaire et que vous composez votre exécutif comme bon vous semble et c'est un droit qu'on ne peut pas vous contester, donc nous ne participerons pas au vote dans le respect de la constitution de votre exécutif, Monsieur le Président.

**M. le Président.**- Monsieur Timotéo ?

**M. Timotéo.**- De manière identique à ce que vient de dire mon collègue Ouzoulias.

**M. le Président.**- Donc les douze élus de l'opposition ne prennent pas part au vote.

Qui s'abstient ?

Qui est pour ?

L'ensemble de la Majorité, donc trente-quatre, est pour.

Je peux lire maintenant la charte de l'élu local :

*« 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.*

*2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.*

*3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.*

*4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.*

*5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.*

*6. L'élú local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.*

*7. Issu du suffrage universel, l'élú local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »*

Nous allons maintenant avoir une suspension de séance, mais avant de suspendre la séance, je voudrais remettre à chacun d'entre vous votre écharpe d'élú, puis que nous fassions, les quarante-six, une photo ensemble.

*(À 11 heures 16, Monsieur le Président remet son écharpe à chaque élú)*

*(La séance, suspendue à 11 heures 21, reprend à 14 heures 11)*

**M. le Président.**- Mes chers collègues, si vous voulez reprendre place, nous allons reprendre notre séance.

**Rapport n° 21.65 – Délégation des attributions du Conseil départemental à la Commission permanente**

Le premier point est le rapport 21.65, qui donne délégation des attributions du Conseil départemental à la Commission permanente.

Je ne pense pas avoir d'inscrit...

Ah si, Monsieur Ouzoulias.

**M. Ouzoulias.**- Merci, Monsieur le Président.

Juste un petit point sur cette Commission permanente. Nous en comprenons parfaitement l'utilité, il est essentiel d'avoir une instance administrative un peu légère, qui fonctionne rapidement, pour pouvoir gérer des dossiers techniques en grande quantité, mais vous nous aviez habitués à ce que les dossiers politiquement importants soient évoqués dans une instance publique et nous souhaitons que vous nous redonniez votre accord sur notre pouvoir d'évocation à ce niveau de dossiers que nous considérerions comme importants.

Merci, Monsieur le Président.

**M. le Président.**- Cela va de soi. Maintenant, quelles sont vos priorités, quelles sont les nôtres, qu'est-ce que vous jugez comme indispensable et nous-mêmes ? Comme par le passé, vous ferez éventuellement la demande et notre réponse sera appropriée.

**M. Ouzoulias.**- Merci, Monsieur le Président.

Sur nos priorités, vous les avez entendues et j'ai un immense plaisir à voir que votre programme d'engagement reprend un certain nombre de points proposés par l'opposition pendant six ans, sur lesquels vous nous aviez dit que c'était un peu démagogique, pas tout à fait financé. Vous les avez mis dans votre programme ; vraiment, je vous en remercie. Cela montre que l'opposition a fait un travail constructif !

**M. le Président.**- Je ne vous ai sûrement jamais accusés d'être démagogiques !

**M. Ouzoulias.**- Non, pas vous, Monsieur le Président.

**M. le Président.**- Si ce n'est pas moi... Moi, je suis responsable de mes propos, Monsieur Ouzoulias, pas de ceux des autres.

**M. Ouzoulias.**- C'est un grand plaisir de voir que nos propositions sont reprises, cela montre que notre opposition a été constructive pendant six ans et on continuera sur les mêmes bases, Monsieur le Président. Comme cela, cela vous donnera des éléments pour la prochaine mandature.

**M. le Président.**- Je ne désespère pas que d'ici la fin du mandat...

**M. Ouzoulias.**- ... on fasse un groupe commun ! *(rires dans l'Assemblée départementale)*

**M. le Président.**- Nous rejoindre, non, mais nous ferons aussi le bilan de ce que vous avez voté et de ce que vous n'avez pas voté, et je suis sûr qu'il y aura beaucoup plus de choses que vous aurez votées que l'inverse.

**M. Ouzoulias.**- Je l'espère sincèrement !

**M. le Président.**- Vous voterez contre les budgets, parce que vous êtes obligés ; ce en quoi, après, vous votez pour les actions, c'est un peu délicat, parce que s'il n'y a pas de budget, on ne peut pas mettre les actions. Il faudra, à un moment donné, être un peu cohérent de votre côté, mais je suis persuadé qu'il n'y a pas de problème.

Vous savez, quand vous dites que vous avez réclamé... N'exagérez pas ! Qu'est-ce qu'il y a dans... pas mon programme, je n'aime pas le terme « programme », je ne suis pas de gauche, je ne suis pas Mitterrand... mes engagements – j'ai toujours pris des engagements vis-à-vis de mes concitoyens et pas des promesses, pas plus qu'un programme –, sur quoi je vous ai...

**M. Ouzoulias.**- La restauration.

**M. le Président.**- La restauration, vous m'avez mal entendu ; j'ai toujours dit cela.

*(Intervention hors micro de M. Jarry)*

**M. le Président.**- Je l'ai un peu plus affirmé ce matin, mais je l'avais dit, j'ai confirmé.

Qu'y a-t-il d'autre ? La carte Imagine R ?

**M. Ouzoulias.**- Par exemple !

**M. le Président.**- Mais la carte Imagine R, je n'ai pas dit ce que vous vouliez. Vous vouliez la gratuité pour tout le monde ; j'ai dit pour les boursiers collégiens, ce n'est pas pour tout le monde, donc voilà.

**M. Ouzoulias.**- Mais, Monsieur le Président, comme vous avez un immense respect pour l'opposition...

**M. le Président.**- Toujours !

**M. Ouzoulias.**- ... vous nous laissez une marge de négociation pour permettre le débat et nous vous en sommes très reconnaissants !

**M. le Président.**- Eh bien, il y en aura encore, des marges de négociation !

On passe à l'ordre du jour.

Forts de l'intervention de Monsieur Ouzoulias, je mets aux voix.

Qui est contre ?

Abstention ?

On considère donc que le rapport est adopté à l'unanimité.

### **Rapport n° 21.66 – Délégations de pouvoirs au Président**

Rapport 21.66 : Délégations de pouvoirs au Président.

Pas d'intervention ?

Je mets aux voix.

Qui est contre ?

Abstention ?

Adoptée à l'unanimité.

### **Rapport n° 21.67 – Élection des membres de la commission d'appel d'offres**

Ensuite, on passe à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

Comme vous le savez, c'est à la proportionnelle, nous devons élire cinq titulaires et cinq suppléants.

Je vous propose :

comme titulaires : Monsieur Jean-Yves Sénant, Monsieur Daniel Courtès, Monsieur Vincent Franchi, Monsieur Denis Datcharry et Madame Astrid Brobecker ;

comme suppléants : Monsieur Thomas Lam, Monsieur Xabi Elizagoyen, Madame Nathalie Pitrou, Madame Nadia Mouaddine et Monsieur Joachim Timotéo.

Normalement, on me dit qu'il faudrait qu'on passe à l'urne. (*protestations des élus*)

Vous êtes tous d'accord pour qu'on l'évite ? (*assentiment général*)

(*S'adressant au Directeur des Affaires juridiques et de l'Assemblée*) Acceptez-vous qu'on l'évite ?

Il n'accepte rien ! Eh bien nous avons accepté !

Qui est contre ?

Abstention ?

Adoptée à l'unanimité.

### **Rapport n° 21.68 – Élection des membres de la commission de concession**

Le rapport suivant est l'élection des membres de la commission de concession.

Je vous propose :

en tant que titulaires : Monsieur Jean-Yves Sénant, Monsieur Daniel Courtès, Monsieur Xabi Elizagoyen, Monsieur Denis Datcharry et Monsieur Joachim Timotéo ;

comme suppléants : Madame Agnès Pottier-Dumas, Monsieur David-Xavier Weiss, Madame Marie-Pierre Limoge, Madame Nadia Mouaddine et Madame Dominique Trichet-Allaire.

Même vote ?

Même vote donc adoptée à l'unanimité.



**Rapport n° 21.69 – Composition et désignation – Commission consultative des services publics locaux**

Sur la Commission consultative des services publics locaux, nous avons cinq conseillers départementaux à la représentation proportionnelle et deux représentants d'associations locales.

Pour les conseillers départementaux, je vous propose : Monsieur Sénant, Monsieur Courtès, Monsieur Franchi, Monsieur Jarry et Madame Chantal Barthélémy-Ruiz.

Pour les deux représentants d'associations locales, je vous propose : le Président de l'UFC Hauts-de-Seine Nord et le Président de l'UFC Hauts-de-Seine Sud.

Pas d'intervention ?

Je mets aux voix.

Même vote, donc adoptée à l'unanimité.

**Rapport n° 21.70 – Désignations des représentants – Organismes extérieurs**

Nous passons ensuite aux différents organismes.

Concernant l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, nous avons un membre à désigner ; je vous propose la candidature de Monsieur Baguet, qui était sortant.

Monsieur Timotéo ?

**M. Timotéo.**- Monsieur le Président, une petite question sur la délibération précédente, sur la Commission consultative des services publics locaux, il y a une liste de suppléants à valider.

**M. le Président.**- Oui, mais comme je n'ai pas le nom des suppléants là, nous le ferons à la Commission permanente. On ne va pas faire une suspension de séance pour vous demander de nous donner vos suppléants...

**M. Timotéo.**- Le nôtre est donné.

**M. le Président.**- On fera cela à la Commission permanente ; l'essentiel est qu'il y ait les titulaires. On ajoutera cela à la Commission permanente ou à la prochaine séance, le 13.

Je reviens à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris. Il y a un seul poste. Nous proposons Monsieur Baguet.

Y a-t-il des demandes d'intervention ?

Il n'y en a pas.

Je mets aux voix.

Qui est contre ?

Abstention ?

Unanimité.

Association Hôpital Foch – un seul représentant : on propose la candidature de Madame Fourcade.

Pas d'intervention ?

Je mets aux voix.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Centre Hospitalier départemental Stell à Rueil : on propose la candidature de Madame Demblon-Pollet.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Établissement public de santé Erasme – un seul poste : je vous propose Madame Bergerol.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Institut Théophile Roussel à Montesson – un seul poste : Madame Bergerol.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Cités Unies France – un seul poste : Madame Caullery.

Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

Ile-de-France Europe, pour l'Assemblée générale – deux postes : Madame Caullery et Monsieur Timotéo.

Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

Association Théâtre Les Gémeaux – un seul poste : Madame Léandri.

Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

Association départementale d'information sur le logement dans les Hauts-de-Seine – ADIL 92 ; il s'agit de désigner quatre membres ; or, j'ai cinq noms. Pour la majorité, je suis prêt à donner un poste à l'opposition.

Pour la majorité, nous avons : Madame Bedin, Monsieur Coscas, Monsieur Muzeau.

Apparemment, sauf si on s'est trompé, j'aurais deux noms pour l'opposition : Madame Cillières et Madame Barthélémy-Ruiz.

**M. Ouzoulias.**- Nous retirons la candidature de Madame Cillières, Monsieur le Président .

**M. le Président.**- Donc Madame Bedin, Monsieur Coscas, Monsieur Muzeau et Madame Barthélémy-Ruiz.

Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

Commission départementale consultative des gens du voyage : Monsieur Révillon, Monsieur Franchi, Madame Limoge et Madame Trichet-Allaire.

Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

Syndicat mixte de l'Île Saint Germain : Monsieur Guilcher, Madame Pitrou, Monsieur Révillon, Monsieur de la Roncière.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

GIP Agence interdépartementale de l'autonomie – E'tonomy, pour l'Assemblée générale – deux postes de titulaires et deux postes de suppléants :

- en titulaires, je vous propose : Madame Tilly et Madame Fourcade.
- en suppléants : Madame Bergerol et Madame Demblon-Pollet.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Conseil hospitalier territorial GHU Paris Saclay – un poste : Madame Fourcade.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Association Foncière Urbaine Libre (AFUL) « Arena 92 Nanterre La Défense » – un seul poste : Monsieur Révillon.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Grand Établissement public foncier d'Île-de-France, pour le Conseil d'administration : Monsieur Berdoati en tant que titulaire et Monsieur Muzeau en tant que suppléant.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

SAEM Citallios – nous devons désigner un représentant pour l'assemblée générale extraordinaire et, en même temps, un censeur : Monsieur Jarry.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

On est gentil quand même, il y a un seul poste et on le donne à l'opposition !

**M. Ouzoulias.**- Oui mais...

**M. le Président.**- Non, c'est bon... On le donne, c'est bon !

**M. Ouzoulias.**- Oui, mais vous donnez un poste de censeur qui a été créé exceptionnellement pour permettre à Monsieur Jarry d'être dans cet organisme.

**M. le Président.**- Mais c'est un poste important, censeur !

**M. Ouzoulias.**- Bien sûr, je connais bien la République romaine, Monsieur le Président, je sais combien cela compte, un censeur, dans la République romaine ! *(rires dans l'Assemblée départementale)*

Mais nous souhaiterions que Monsieur Patrick Jarry puisse être désigné par l'EPI pour siéger...

**M. le Président.**- Le problème est que jusqu'à maintenant, vous étiez absents.

**M. Ouzoulias.**- Mais nous avons décidé d'être présents.

**M. le Président.**- Si vous venez, j'en parlerai avec mon collègue des Yvelines. Pour l'instant, c'était chaise vide. Si vous me dites aujourd'hui que vous avez décidé de participer à ce travail important de collaboration avec les Yvelines, vous êtes bien accueillis, j'en suis persuadé !

**M. Ouzoulias.**- Monsieur le Président, nous avons bien compris de votre non-réponse que la fusion n'était plus un projet conjoint des deux Départements et nous en sommes extrêmement contents, c'est tout à fait important pour nous, donc nous siégerons dans l'Établissement public interdépartemental (EPI), parce qu'il y a, à l'intérieur, des collaborations qui sont essentielles... *(commentaires hors micro dans l'Assemblée départementale)*

**M. le Président.**- Ah !

**M. Ouzoulias.**- ... et vous savez combien, avec le Président Devedjian, j'ai organisé la réunion des deux services de l'archéologie, parce qu'en effet, un service de

l'archéologie pour les seuls Hauts-de-Seine n'avait pas de sens. À ce titre, nous siégerons dans l'EPI et Monsieur Jarry pourra siéger au sein de la SAEM Citallios.

**M. le Président.**- Nous verrons...

**M. Ouzoulias.**- Oui...

**M. le Président.**- N'anticipons pas trop...

**M. Ouzoulias.**- Non.

**M. le Président.**- Mais je prends acte aujourd'hui de votre volonté de siéger et je pense que vous serez bien accueillis.

**M. Ouzoulias.**- Merci, Monsieur le Président.

**M. le Président.**- Ensuite, on a la SPL Val de Seine Aménagement, pour l'Assemblée générale – un seul poste : Madame Godin.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

SPL Val de Seine Aménagement, pour le Conseil d'administration – deux postes : Madame Godin et moi-même.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

SIAAP : Monsieur Muzeau, Monsieur Franchi, Monsieur de la Roncière, Madame Fischer, Monsieur Baguet, Monsieur Larghero et Monsieur Mouaddine... Madame, pardon ! Je n'ai pas encore tout le monde en tête depuis ce matin, mais il faudrait peut-être me le préciser, que je ne re-commette pas d'erreur, et ce serait dommage, en l'occurrence, d'en commettre une.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre, pour le Comité syndical – quatre titulaires et quatre suppléants.

- pour les titulaires : Monsieur Sénant, Monsieur Coscas, Madame Bergerol et Madame Bourg,
- pour les suppléants : Madame Léandri, Monsieur de la Roncière, Monsieur Larghero et Monsieur Guilcher.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre, pour la Commission locale de l'eau – un seul poste : Monsieur Sénant.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Syndicat Mixte Ouvert de Bassin Seine Grands Lacs – trois postes : Monsieur Larghero, Madame Fischer et Monsieur de la Roncière.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Conseil d'administration du Port Autonome de Paris – un seul siège : Monsieur Fromantin.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Établissement public Paris – La Défense – neuf postes de titulaires et neuf postes de suppléants :

- pour les titulaires : moi-même, Monsieur Boudy, Madame Bedin, Monsieur Elizagoyen, Monsieur Fromantin, Monsieur Révillon, Madame Limoge, Monsieur Franchi et Monsieur Berdoati...

... et vous nous avez proposé ?

**M. Ouzoulias.**- Madame Genthon.

**M. le Président.**- Donc cela fait un poste de plus.

Monsieur Jarry, d'ailleurs, y étant, y siège...

**M. Jarry (hors micro).**- J'y siège sans voix.

**M. le Président.**- Oui, mais vous êtes écouté, c'est l'essentiel.

*(Intervention hors micro de Monsieur Jarry)*

**M. le Président.**- Avez-vous vraiment beaucoup à vous plaindre, Monsieur Jarry ? Je pense qu'on vous a toujours écouté, pas qu'entendu, écouté.

Je pense qu'il faut que nous ayons des représentants de toutes les Villes qui participent aussi financièrement, parce que, Monsieur Jarry, si vous n'êtes pas désigné, c'est que votre Commune, je crois, n'a pas souhaité participer, à l'inverse d'autres, au financement, l'essentiel étant, une fois encore, qu'on travaille en bonne intelligence...

*(Intervention hors micro de Monsieur Jarry)*

**M. le Président.**- Vous retirez la candidature ou on met aux voix ?

*(Intervention hors micro de Monsieur Jarry)*

**M. le Président.**- On va mettre aux voix un par un alors, pour savoir qui fait le plus de voix à chaque fois.

Qui vote pour moi-même...

**M. Jarry (hors micro).**- On ne va pas faire cela...

**M. le Président.**- Comment voulez-vous faire ? Si vous ne retirez pas la candidature, on est obligé de mettre aux voix.

**M. Jarry (hors micro).**- On retire la candidature, mais ce n'est pas...

**M. le Président.**- L'essentiel est que je vous écoute. Une voix parmi neuf qui ne pèse pas, il vaut mieux parfois être présent, être entendu et écouté.



*(Intervention hors micro de Monsieur Jarry)*

**M. le Président.**- Rien ! Je suis une page blanche, j'ai tout à écrire.

Donc vous retirez la candidature.

Comment est le vote ? Contre sur les neuf ? Abstention ? Ne prend pas part au vote ?

**M. Ouzoulias.**- NPPV.

**M. le Président.**- Les douze ne prennent pas part au vote, donc trente-quatre pour.

SEML SOGARIS, pour l'Assemblée générale des actionnaires – un seul poste : Monsieur Larghero.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

SEML SOGARIS, pour le Conseil d'administration – un seul poste : Monsieur Larghero.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Syndicat Interdépartemental pour la Gestion des terrains concédés par l'ancien Département de la Seine à la SOGARIS – trois postes : Monsieur Larghero, Madame Bergerol, Madame Léandri.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Conseil départemental de l'Éducation nationale du département des Hauts-de-Seine – en titulaires : Madame Léandri, Madame Bedin, Madame Lederman, Madame Godin... et là, j'ai un problème, il faut que vous vous mettiez d'accord entre Madame Genthon et Monsieur Benarafa.

**M. Ouzoulias.**- Nous retirons la candidature de Madame Genthon, mais je tiens à souligner, Monsieur le Président, qu'en tant que Président du Conseil départemental, vous désignez en plus un membre de cette Commission départementale et qu'il serait bien que ce ne soit pas la même personne qui est élue par notre instance ici.

**M. le Président.**- Je ne l'ai pas, ça...

**M. Ouzoulias.**- C'était le cas la dernière fois : Madame Léandri était à la fois la représentante officielle du Département et l'élue désignée par le Conseil départemental.

**M. le Président.**- Là, on ne me met pas qu'il y a... D'habitude, je l'ai, puisque, je ne l'ai pas dit, mais il y a effectivement certains organismes où j'aurai à prendre un arrêté pour désigner mon représentant, mais là, en l'occurrence, on ne me le met pas.

Si d'aventure l'administration avait omis...

**M. Ouzoulias.**- Je vous le signale.

**M. le Président.**- ... on va vérifier de près, auquel cas je désignerai comme ma représentante Madame Léandri et nous serons amenés, à ce moment-là, à la remplacer...

**M. Ouzoulias.**- Tout à fait.

**M. le Président.**- ... mais pour l'instant, je n'ai pas, en l'état actuel, de représentation directe.

Même vote, après le retrait de Madame Genthon ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

Cela fait deux fois qu'elle se retire, Madame Genthon, elle est gentille !

**M. Ouzoulias.**- On fait un gros travail de consensus.

**M. le Président.**- Oui, vous êtes gentils avec les petits nouveaux !

**M. Ouzoulias.**- On est gentil avec tout le monde.

*(Il est fait remarquer au Président qu'il n'a pas mentionné les suppléants)*

**M. le Président.**- Nous avons des suppléants : Madame Demblon-Pollet, Madame Bourg, Madame Limoge, Monsieur Guilcher, Monsieur Ouzoulias.

**M. Ouzoulias.**- Non, Madame Genthon.

**M. le Président.**- Madame Genthon remplace Monsieur Ouzoulias.

**M. Ouzoulias.**- Je cède ma place à une femme.

**M. le Président.**- Très bien.

Même vote pour les suppléants ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Commission locale d'information du CEA de Fontenay-aux-Roses – un seul poste : Monsieur Coscas.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

GIP Biodif :

- en titulaires : Monsieur Révillon, Madame Fischer, Madame Charoy, Madame Lederman ;
- en suppléants : Madame Le Moal, Madame Bedin, Monsieur Weiss, Monsieur Elizagoyen.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics de Paris et Versailles (CCIRA) – deux postes : Monsieur Boudy et Monsieur Sénant.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Commission départementale des impôts directs locaux (CDIDL) :

- titulaire : Monsieur Sénant ;
- suppléant : Monsieur Boudy.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels (CDVLLP) – deux titulaires et deux suppléants :

- en titulaires : Monsieur Larghero et Monsieur Muzeau ;
- en suppléants : Monsieur Révillon et Monsieur Lam.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Commission des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires – un seul titulaire : Monsieur Lam.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

SPL pour la revitalisation du Campus des Mureaux, pour l'Assemblée générale – un seul poste : Madame Tilly.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Hauts-de-Seine Habitat – nous devons désigner six conseillers départementaux ; je vous propose : Madame Fischer, Monsieur Boudy, Monsieur Révillon, Madame Bedin, Monsieur Muzeau et, Monsieur Jarry, je propose un poste pour l'opposition à Hauts-de-Seine Habitat ; vous m'avez désigné Madame Cillières, c'est cela ? J'espérais avoir Monsieur Jarry ! Enfin bon, Madame Cillières, cela va aussi.

**M. Ouzoulias.**- Elle est très bien !

Merci, Monsieur le Président.

**M. le Président.**- Il n'y a pas à me dire « merci ». Quand c'est possible, on le fait.

**M. Ouzoulias.**- C'est un progrès démocratique important.

**M. le Président.**- Pour les personnes qualifiées, je vous propose : Monsieur Deniziot – qui est sortant –, Monsieur Pemezec, Monsieur Gauducheau, Monsieur Pachot, Monsieur Juliard, Monsieur Colin, Madame de Kerprigent, Monsieur Régis et Monsieur Vindix.

Pour les responsables d'association : Monsieur de Wavrechin et Monsieur Couderc.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'HLM Hauts-de-Bièvre Habitat, pour l'Assemblée générale : Monsieur Muzeau.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'HLM Hauts-de-Bièvre Habitat, pour le Conseil d'administration – un seul poste : Monsieur Muzeau.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Seine-et-Yvelines Numérique – cinq titulaires et cinq suppléants :

- en titulaires : Monsieur Larghero, Madame Léandri, Monsieur Courtès, Monsieur Lam et Madame Lederman ;
- en suppléants : Madame Tilly, Madame Le Moal, Madame Limoge, Monsieur Franchi et Monsieur Coscas.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Syndicat mixte de Châtenay-Malabry – quatre titulaires et quatre suppléants :

- en titulaires : Madame Bergerol, Monsieur Franchi, Madame Léandri et Monsieur Courtès ;

- en suppléants : Monsieur Sénant, Monsieur Coscas, Monsieur Muzeau et Madame Godin.

Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

Ensuite, on rentre dans les SA d'HLM.

Aximo (Paris Habitat) – un seul représentant : Madame Pitrou.

Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

Domnis (Paris Habitat) – un seul représentant : Madame Le Moal.

Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

Emmaüs Habitat – un seul représentant : Madame Le Moal.

Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

Île-de-France Habitat, qui est un gros bailleur, un seul poste, je le donne à l'opposition... Eh oui !

Qui est-ce ? Madame Cillières ? Encore !?

**M. Ouzoulias.**- Oui, Monsieur le Président.

**M. le Président.**- Cela va être la spécialiste du logement.

**M. Ouzoulias.**- Elle va remplacer admirablement bien Madame Amiable !

L'Habitat social français – un seul poste : Madame Godin.

Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

RATP Habitat – un seul poste : Monsieur Larghero.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Résidences « Le Logement des Fonctionnaires » – un seul représentant :  
Monsieur Berdoati.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

SA HLM 1001 Vies Habitat – un seul représentant : Madame Fischer.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

SA HLM Antin Résidences – un seul représentant : Monsieur Guilcher.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

SA HLM Batigère en IdF – un seul représentant : Monsieur Muzeau.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

SA HLM CDC Habitat social – un seul représentant : Madame Limoge.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

SA HLM Érigère, pour l'Assemblée générale – un seul représentant : Madame  
Bécart.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

SA HLM La Sablière – un seul représentant : Madame Bedin.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

SA HLM Le Moulin vert – un seul représentant : Madame Fischer.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

SA HLM Logirep – un seul représentant : Madame Pottier-Dumas.  
Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

SA HLM Seqens – un seul représentant : Madame Fischer.  
Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

SA HLM Immobilière 3F – un seul représentant : Madame Le Moal.  
Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

Seqens Solidarités – un seul représentant : Madame Fischer.  
Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

Toit et Joie, pour l'Assemblée générale – un seul représentant : Monsieur Berdoati.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

Conseil d'Ile-de-France Mobilités – un seul poste : Monsieur Berdoati.  
Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

SOLIDEO – un seul poste : Monsieur Courtès.  
Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

Comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires – un seul poste : Madame Fourcade.



Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques – deux postes : Monsieur Révillon et Madame Trichet-Allaire.

Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

Conseil de famille des pupilles de l'État des Hauts-de-Seine, 1<sup>er</sup> conseil de famille : Madame Le Moal, Madame Pitrou, Madame Mouaddine...

Sauf que nous n'en avons que deux à désigner, et avec Madame Mouaddine, cela fait trois.

Vous n'y étiez pas avant ; pourquoi, d'un coup, voulez-vous siéger ?

**M. Ouzoulias.**- En effet, nous pouvons retirer la candidature de Madame Mouaddine.

**M. le Président.**- Donc on la retire.

Donc le vote ?

**M. Ouzoulias.**- Même vote.

**M. le Président.**- Unanimité.

Conseil de famille des pupilles de l'État des Hauts-de-Seine, 2<sup>e</sup> conseil de famille ; vous retirez aussi, puisque c'est la même chose ?

**M. Ouzoulias.**- Vous pouvez nous laisser celui-là ; non ?

**M. le Président.**- Il y a une logique que ce soient les mêmes qui siègent...

**M. Ouzoulias.**- ... qu'on n'a pas comprise ?

**M. le Président.**- Donc vous retirez aussi ?

**M. Ouzoulias.**- Oui, nous retirons aussi.

**M. le Président.**- Même vote, l'unanimité, pour Madame Demblon-Pollet et Madame Tilly.

GIP pour la préfiguration au Centre de prise en charge du psychotraumatisme chez l'enfant :

- en titulaires : Madame Tilly, Madame Le Moal, Madame Fourcade,
- en suppléants : Madame Demblon-Pollet, Monsieur Franchi, Madame Léandri.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

Conseil départemental de la protection de l'enfance : Madame Le Moal, Madame Mouaddine.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

*(Le Directeur des Affaires juridiques et de l'Assemblée fait remarquer au Président qu'il n'y a qu'un poste)*

Il n'y en a qu'un, donc je ne peux pas prendre les deux.

**M. Ouzoulias.**- J'ai essayé, Monsieur le Président ! On retire la candidature de Madame Mouaddine.

**M. le Président.**- D'accord. De toute façon, il n'y a qu'un seul poste.  
Madame Le Moal, unanimité aussi ?

**M. Ouzoulias.**- Tout à fait.

**M. le Président.**- Le Conseil pour les droits et devoirs des familles de la ville de Châtenay-Malabry – un seul poste : Madame Léandri.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Commission Locale de Concertation – MDPH :

- en titulaires : Madame Pitrou, Madame Tilly, Monsieur Datcharry,
- en suppléants : Madame Demblon-Pollet, Madame Le Moal et Madame Cillières.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Conseil d'administration de l'Institut Gustave Baguer – quatre postes : Monsieur Lam, Madame Fischer, Monsieur Courtès et Madame Barthélémy-Ruiz.

C'est une progression, vous n'aviez pas de poste.

**M. Ouzoulias.**- Non.

**M. le Président.**- Il faut le souligner.

Unanimité.

Association « École de la 2<sup>e</sup> chance » : Madame Léandri, Madame Le Moal, Madame Bedin, Monsieur Révillon et Madame Barthélémy-Ruiz.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Commission départementale de l'emploi et de l'insertion – un poste de titulaire et un poste de suppléant : Madame Limoge et Madame Pitrou.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Conseil Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique – un titulaire et un suppléant : Madame Limoge et Madame Le Moal.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Conseil d'administration du Centre de gérontologie « Les Aulnettes » de Viroflay  
– un seul poste : Madame Tilly.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

Maison de retraite la Méridienne à Villeneuve-la-Garenne – deux postes :  
Madame Fourcade et Monsieur Datcharry.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

Maison de retraite « Les Marronniers » à Levallois-Perret – deux postes :  
Madame Pottier-Dumas et Monsieur Weiss.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

Maison de retraite « Résidence madeleine Verdier » à Montrouge – deux postes :  
Madame Fourcade et Monsieur Timotéo.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

Maison de retraite « Roger Teullé et Soyer » à Neuilly-sur-Seine – deux postes :  
Monsieur Fromantin et Madame Fourcade.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

Maison de retraite de Suresnes – deux postes : Madame Bedin et Monsieur  
Franchi.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

Maison de retraite « Larmeroux » à Vanves – deux postes : Madame Bourg et  
Monsieur Coscas.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*  
Unanimité.

Maison de retraite « Lasserre » à Issy-les-Moulineaux – deux postes : Madame Godin et Madame Pitrou.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Maison de retraite « Renaudin » à Sceaux – deux postes : Madame Léandri et Madame Bergerol.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Maison de retraite « Sainte Émilie » à Clamart ; il y a deux postes, j'ai Monsieur Coscas et Madame Bourg et, apparemment, vous présentez Monsieur Adjroud.

**M. Timotéo.**- Oui, on présente Monsieur Adjroud, puisque la conseillère départementale de Châtillon, précédemment, y siégeait : Madame Bataille.

**M. le Président.**- Oui, mais c'est sur Clamart et je crois qu'il y a une fusion prévue, d'après ce qui m'a été dit, d'établissements avec Vanves.

**Mme Pitrou** *(hors micro)*.- C'est la même directrice.

**M. le Président.**- C'est la même direction. Je ne sais pas pourquoi il y avait Châtillon à l'époque, mais là, il y a vraiment un lien avec les deux villes.

**M. Timotéo.**- On retire.

**M. le Président.**- Donc vous retirez.

Monsieur Coscas et Madame Bourg, unanimité ?

Même vote.

Maison de retraite communale « Aulagnier » à Asnières-sur-Seine – deux postes : Madame Fischer et Monsieur Lam.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Maison de retraite du « Parc » à Fontenay-aux-Roses, j'ai Monsieur Guilcher, Madame Pitrou et Madame Brobecker.

**M. Timotéo.**- C'est la conseillère du canton.

**M. le Président.**- Il n'y a pas d'élus de Fontenay-aux-Roses, de Châtillon, vous êtes élue sur le canton où il y a les deux villes...

**M. Timotéo.**- Oui.

**M. le Président.**- ... et là, c'est sur Fontenay-aux-Roses.

**M. Timotéo.**- Oui, mais la pratique que nous avons prise à la mandature précédente sur ces cantons-là était : un représentant du canton, et quand c'était une autre sensibilité politique...

**M. le Président.**- Je vais voir... Est-ce que Monsieur Guilcher ou Madame Pitrou accepte de se retirer ?

**M. Guilcher et Mme Pitrou.**- C'est une direction commune avec la maison « Lasserre » à Issy-les-Moulineaux.

**M. le Président.**- C'est lié à Issy-les-Moulineaux ?

**Mme Pitrou.**- C'est la même directrice.

**M. le Président.**- Cela étant, vous êtes deux d'Issy-les-Moulineaux, il y en a peut-être un, Monsieur Guilcher ou Madame Pitrou, qui se retire ?

**Mme Pitrou.**- Je me retire.

**M. le Président.**- Madame Pitrou se retire, donc Monsieur Guilcher et Madame Brobecker.

**M. Timotéo.**- Merci.

**M. le Président.**- Unanimité.

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement : Monsieur Larghero, Madame Limoge, Madame Bécart, Monsieur Muzeau et deux maires, Monsieur Laurent et Monsieur Segaud.

Unanimité.

*(Le Directeur des Affaires juridiques et de l'Assemblée fait remarquer au Président qu'il n'a pas mis aux voix la désignation concernant l'Association Syndicale Libre Viaduc – Lombard)*

Juste avant, je n'avais pas désigné pour l'Association Syndicale Libre Viaduc – Lombard à Issy-les-Moulineaux, parce qu'on m'avait mis que c'était un DGA et je ne pensais pas qu'il fallait que l'on vote pour un DGA. Je vous propose Monsieur Chardon.

Tout le monde est d'accord ?

Unanimité.

Vous êtes content, Monsieur Chardon ?

Bravo ! *(rires dans l'Assemblée départementale)*

Unanimité.

Conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la Mémoire de la Nation – un seul poste : Monsieur Baguet.

Même vote ? *(réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro)*

Unanimité.

Association Recherche Collectivités dans le domaine de l'Eau en Île-de-France : Administration – Direction de l'Eau.

Il faut voter aussi ?

**M. Donnart.**- Oui.

**M. le Président.**- Tout le monde est d'accord ?

Unanimité.

Commission locale de l'eau chargée du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Bièvre – un titulaire et un suppléant : Monsieur Sénant et Madame Bergerol.

Unanimité.

Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies – un seul poste : Monsieur de la Roncière.

Unanimité.

Groupement d'intérêt public Maximilien :

- titulaire : Madame Limoge ;
- suppléant : Monsieur Sénant.

Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

Association Théâtre 71 – Scène Nationale – Malakoff – trois postes : Madame Bécart, Monsieur Coscas et Madame Trichet-Allaire.

Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

Pôle National des Arts du Cirque de l'Association Théâtre Firmin Gémier/La Piscine – deux postes : Madame Bécart et Madame Bergerol.

Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

*International Council On Monuments and Sites* – un seul poste : Madame Bécart.

Même vote ? (*réponse affirmative de Monsieur Ouzoulias hors micro*)

Unanimité.

Fédération nationale des collectivités pour la culture – un seul poste : Madame Bécart.



Même vote.

Société des Auteurs dans les Arts Graphiques et Plastiques – un seul poste :  
Madame Bécart.

Même vote.

Association culture et départements – un seul poste : Madame Bécart.

Même vote.

Association Théâtre Les Gémeaux – Scène nationale – deux postes : Madame  
Léandri et Madame Bécart.

Même vote.

Fédération des écomusées et des musées de société – un seul poste : Madame  
Bécart.

Même vote.

*International Council of Museums* – un seul poste : Madame Bécart.

Même vote.

Association Open Data France – un titulaire et un suppléant : Monsieur Larghero  
et Monsieur Guillerm.

Même vote.

Commission départementale de présence postale territoriale des  
Hauts-de-Seine – deux postes : Madame Pottier-Dumas et Madame Mouaddine.

Même vote.

GENERIA (ancien SICUDEF) – deux postes : Monsieur Franchi et Monsieur  
Révillon.

Même vote.

Réseau d'économie sociale et solidaire – un poste : Madame Limoge.

Même vote.

Comité de suivi du Centre de loisirs de l'Établissement Régional d'Enseignement adapté « Jacques Brel » de Garches – un poste : Madame Bergerol.

Même vote.

Commission académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères – un seul poste : Madame Léandri.

Même vote.

Commission départementale des bourses d'études de l'enseignement des second degré et technique – deux postes : Madame Léandri et Madame Bedin.

Même vote.

Conseil de l'Institut de préparation à l'administration générale – un poste : Madame Bedin.

Même vote.

Conseil inter-académique de l'Éducation nationale d'Île-de-France – un titulaire et un suppléant : Madame Léandri et Madame Lederman.

Même vote.

École de Danse de l'Opéra de Paris – un seul poste : Madame Bedin.

Même vote.

IUT de Ville d'Avray – un titulaire et un suppléant : Madame Bécart et Monsieur Berdoati.

Même vote.

UFR Faculté de pharmacie de Châtenay-Malabry – un titulaire et un suppléant : Madame Léandri et Madame Bergerol.

Même vote.

UFR Faculté Jean Monnet à Sceaux – un titulaire et un suppléant : Madame Léandri et Madame Bergerol.

Même vote.

Université Paris Nanterre, pour la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire – un titulaire et un suppléant : Madame Bedin et Madame Léandri.

Même vote.

Université Paris Nanterre, pour le Conseil d'administration – un titulaire et un suppléant : Madame Bedin et Madame Léandri.

Même vote.

Association Seine Nord Europe – un poste : Monsieur Fromantin.

Même vote.

Association Vélo et territoire – un titulaire et un suppléant : Monsieur Fromantin et Monsieur Berdoati.

Même vote.

Commission consultative de l'environnement de la base aérienne 107 de Vélizy-Villacoublay – un titulaire et un suppléant : Madame Tilly et Monsieur Larghero.

Même vote.

Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Paris-Orly – un titulaire et un suppléant : Madame Léandri et Monsieur Sénant.

Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome du Bourget – un titulaire et un suppléant : Monsieur Berdoati et Monsieur Lam.

Même vote.

Commission consultative de l'environnement de l'héliport de Paris – Issy-les-Moulineaux – un titulaire et un suppléant : Madame Pitrou et Monsieur Guilcher.

Même vote.

Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur – un titulaire et un suppléant : Monsieur Berdoati et Monsieur de la Roncière.

Même vote.

Commission départementale de la nature, des paysages et des sites – trois postes : Monsieur Révillon, Madame Charoy et Monsieur Benarafa.

Même vote.

Conférence Intercommunale du Logement de l'EPT « Grand Paris Seine Ouest » : Madame Pitrou et le Directeur général adjoint.

Même vote.

Conférence Intercommunale du Logement de l'EPT « Vallée Sud – Grand Paris », pour le collège des représentants des collectivités locales – un poste : Madame Léandri.

Même vote.

Conférence Intercommunale du Logement de l'EPT « Vallée Sud – Grand Paris », pour le collège des représentants des professionnels intervenant dans le champ des attributions de logements sociaux : le Directeur général adjoint en charge du logement, du patrimoine et des partenariats.

Même vote.

Conférence Intercommunale du Logement de l'EPT Paris Ouest-La Défense, pour le collège des représentants des collectivités locales : Madame Bécart et Madame Bedin.

Même vote.

Conférence Intercommunale du Logement de l'EPT Paris Ouest-La Défense, pour le collège des représentants des professionnels intervenant dans le champ des attributions de logements sociaux : le Directeur général adjoint en charge du logement, du patrimoine et des partenariats.

Même vote.

Conférence Intercommunale du Logement du territoire Boucle Nord de Seine, pour le collège des représentants des collectivités locales : le Directeur général adjoint en charge du logement, du patrimoine et des partenariats.

Même vote.

Copropriété sise 26, rue de Colombes à Courbevoie : le Directeur adjoint du patrimoine immobilier.

Même vote.

Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'HLM Hauts-de-Bievre Habitat – un titulaire et un suppléant : Monsieur Muzeau et le le Directeur général adjoint en charge du logement, du patrimoine et des partenariats.

Même vote.

SOLIHA Paris. Hauts de Seine. Val d'Oise – un poste : Monsieur Franchi.

Même vote.

Centre interdépartemental de gestion de la Petite Couronne de la Région Île-de-France – un titulaire et un suppléant : Monsieur Coscas et Monsieur Weiss.

Même vote.

Conseil de discipline de recours de la région Île-de-France – trois postes :

- en titulaires : Monsieur Coscas, Monsieur Weiss et Madame Demblon-Pollet ;
- en suppléants : Monsieur Franchi, Madame Godin et Monsieur Elizagoyen.

Même vote.

Conseil de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale – trois titulaires et trois suppléants :

- en titulaires : Monsieur Coscas, Monsieur Weiss et Madame Demblon-Pollet ;

- en suppléants : Monsieur Franchi, Madame Godin et Monsieur Elizagoyen.

Même vote.

ADAVIP, pour l'Assemblée générale – deux titulaires : Madame Pottier-Dumas et Madame Bedin.

Même vote.

ADAVIP, pour le Conseil d'administration – un seul poste : Madame Pottier-Dumas.

Même vote.

Commission Départementale de la sécurité routière, en titulaires, j'ai Madame Pottier-Dumas, Monsieur Fromantin, Monsieur Berdoati et Monsieur Weiss et vous nous présentez quelqu'un. Vous retirez ou quelqu'un se retire ? Vous voulez vraiment maintenir un candidat ?

**M. Berdoati.**- Je peux me retirer...

**M. Timotéo.**- On retire.

**M. le Président.**- D'accord, donc je rappelle le nom des titulaires : Madame Pottier-Dumas, Monsieur Fromantin, Monsieur Berdoati et Monsieur Weiss.

En suppléants : Madame Le Moal, Madame Demblon-Pollet, Madame Bourg et Monsieur Lam.

Unanimité.

Commission consultative de gestion de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris – deux postes : Madame Pottier-Dumas et Monsieur Muzeau.

Unanimité.

Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité – trois postes : Madame Bergerol, Madame Fourcade et Monsieur Timotéo.

Même vote.

Commission départementale de lutte contre les violences faites aux femmes – deux postes : Madame Bedin et, pour l'opposition, Madame Genthon, je suppose ?

**M. Ouzoulias.**- Tout à fait.

**M. le Président.**- Je ne refuse jamais les bonnes volontés.  
Même vote.

Commission prévue à l'article 262 nouveau du code de procédure pénale pour l'établissement de la liste annuelle du jury criminel : Madame Pottier-Dumas, Madame Demblon-Pollet, Madame Charoy, Monsieur Lam et Monsieur Datcharry.

Unanimité.

Conseil départemental de l'accès au droit : Madame Pottier-Dumas et Madame Orsoni.

Même vote.

Conseil départemental de prévention de la délinquance et de la radicalisation et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes :

- en titulaires : Madame Pottier-Dumas, Madame Bedin, Madame Le Moal, Monsieur Franchi et Madame Genthon ;
- en suppléants : Madame Limoge, Madame Demblon-Pollet, Madame Fourcade, Monsieur Elizagoyen et... il serait bien que, du coup, j'aie un suppléant pour Madame Genthon ; ce n'est pas la seule à s'occuper quand même de cela.

**M. Timotéo.**- Monsieur Lounes Adjroud.

**M. le Président.**- Unanimité.

Conférence régionale du sport – un titulaire et un suppléant : Monsieur Courtès et Madame Léandri.

Même vote.

Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative – un titulaire et un suppléant : Monsieur Courtès et Monsieur Franchi.

Même vote.

Association pour la promotion de l'Avenue Verte London-Paris : Monsieur Révillon.

Même vote.

Autolib Métropole – un titulaire et un suppléant : Monsieur Fromantin et Monsieur Berdoati.

Même vote.

Comité d'itinéraire « La Seine à vélo » – un seul poste : Monsieur Weiss.

Même vote.

Comité de pilotage du comité d'itinéraire de la Véloscénie – un poste : Madame Léandri.

Même vote.

Commission d'indemnisation amiable des acteurs économiques impactés par la réalisation du réseau de transport Grand Paris Express – un titulaire et un suppléant : Monsieur Berdoati et Monsieur Fromantin.

Même vote.

Commission d'indemnisation amiable mise en place par SNCF Réseau – Prolongement du RER E à l'Ouest (EOLE) – un titulaire et un suppléant : Monsieur Berdoati et Monsieur Fromantin.

Même vote.

Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité, pour l'Assemblée générale : le Directeur des mobilités.

Même vote.



Institut de la maîtrise d'ouvrage – un titulaire et un suppléant : Monsieur Révillon et le Directeur général adjoint en charge de l'éducation, des sports et de la construction.

Même vote.

Il nous reste les collèges ; à chaque fois, il y aura deux titulaires et deux suppléants.

Antony :

- Anne Frank :
  - en titulaires : Monsieur Sénant et Madame Bergerol ;
  - en suppléants : Madame Léandri et Monsieur Coscas.

Unanimité.

- René Descartes :
  - en titulaires : Monsieur Sénant et Madame Bergerol ;
  - en suppléants : Madame Léandri et Monsieur Coscas.

Même vote.

- François Furet :
  - en titulaires : Monsieur Sénant et Madame Bergerol ;
  - en suppléants : Madame Léandri et Monsieur Coscas.

Même vote.

- Henri-Georges Adam :
  - en titulaires : Monsieur Sénant et Madame Bergerol ;
  - en suppléants : Madame Léandri et Monsieur Coscas.

Même vote.

- La Fontaine :
  - en titulaires : Monsieur Sénant et Madame Bergerol ;
  - en suppléants : Madame Léandri et Monsieur Coscas.

Même vote.

Asnières-sur-Seine :

- André Malraux :
  - en titulaires : Monsieur Lam et Madame Fischer ;
  - en suppléants : Monsieur Courtès et Madame Limoge.

Même vote.

- Auguste Renoir :
  - en titulaires : Monsieur Lam et Madame Fischer ;
  - en suppléants : Monsieur Courtès et Madame Limoge.

Même vote.

- François Truffaut :
  - en titulaires : Monsieur Lam et Madame Fischer ;
  - en suppléants : Monsieur Courtès et Madame Limoge.

Même vote.

- Voltaire :
  - en titulaires : Monsieur Lam et Madame Fischer ;
  - en suppléants : Monsieur Courtès et Madame Limoge.

Même vote.

Bagneux :

- Henri Barbusse :
  - en titulaires : Madame Cillières et Monsieur Ouzoulias ;
  - en suppléants : Madame Mouaddine et Monsieur Datcharry.

Même vote.

- Joliot Curie :
  - en titulaires : Madame Cillières et Monsieur Ouzoulias ;
  - en suppléants : Madame Mouaddine et Monsieur Datcharry.

Même vote.

- Romain Rolland :
  - en titulaires : Madame Cillières et Monsieur Ouzoulias ;
  - en suppléants : Madame Mouaddine et Monsieur Datcharry.

Même vote.

Bois-Colombes :

- Albert Camus :
  - en titulaires : Monsieur Révillon et Madame Caullery ;
  - en suppléants : Monsieur Lam et Madame Fischer.

Même vote.

- Jean Mermoz :
  - en titulaires : Monsieur Révillon et Madame Caullery ;

- en suppléants : Monsieur Lam et Madame Fischer.

Même vote.

Boulogne-Billancourt :

- Auguste Bartholdi :
  - en titulaires : Madame Godin et Madame Charoy ;
  - en suppléants : Monsieur de la Roncière et Monsieur Baguet.

Même vote.

- Jacqueline Auriol :
  - en titulaires : Madame Godin et Madame Charoy ;
  - en suppléants : Monsieur Baguet et Monsieur de la Roncière.

Même vote.

- Jean Renoir :
  - en titulaires : Madame Godin et Madame Charoy ;
  - en suppléants : Monsieur Baguet et Monsieur de la Roncière.

Même vote.

- Paul Landowski :
  - en titulaires : Madame Godin et Madame Charoy ;
  - en suppléants : Monsieur Baguet et Monsieur de la Roncière.

Même vote.

Bourg-la-Reine :

- Evariste Galois :
  - en titulaires : Monsieur Ouzoulias et Madame Bergerol ;
  - en suppléants : Madame Cillières et Madame Léandri.

Même vote.

Châtenay-Malabry :

- Léonard de Vinci :
  - en titulaires : Madame Bergerol et Madame Léandri ;
  - en suppléants : Monsieur Coscas et Madame Bourg.

Même vote.

- Pierre Brossolette :
  - en titulaires : Madame Bergerol et Madame Léandri ;

- en suppléants : Monsieur Coscas et Madame Bourg.

Même vote.

- Thomas Masaryk :

- en titulaires : Madame Bergerol et Madame Léandri ;
- en suppléants : Monsieur Coscas et Madame Bourg.

Même vote.

Pour Châtillon, je suis un peu embêté, parce que, pour Bourg-la-Reine, on a, sur les deux postes, un titulaire chacun et un suppléant chacun. Là, pour Châtillon, vous me proposez deux titulaires et zéro suppléant. Nous n'allons quand même pas être vos suppléants, donc il serait bien que nous fassions comme pour Bagneux : un titulaire et un suppléant chacun, cela me paraît logique ; sinon, on va mettre aux voix.

**M. Timotéo.**- D'accord.

**M. le Président.**- Entre Monsieur Adjroud et Madame Brobecker, qui choisissez-vous comme titulaire sur George Sand ?

**M. Timotéo.**- Monsieur Adjroud.

**M. le Président.**- D'accord. Nous proposons Madame Léandri comme titulaire. Pour les suppléants, vous proposez Madame Brobecker et nous Madame Bergerol.

On est d'accord.

C'est un vote à l'unanimité.

Pour Paul Eluard, on fait la même chose entre Monsieur Adjroud et Madame Brobecker ou vous inversez ?

**M. Timotéo.**- Pareil.

**M. le Président.**- On laisse Monsieur Adjroud et Madame Léandri en titulaires et on met Madame Brobecker et Madame Bergerol en tant que suppléantes.

**M. Timotéo.**- D'accord.

**M. le Président.**- Même vote : unanimité.

Chaville :

- Jean Moulin :
  - en titulaires : Madame Tilly et Monsieur Larghero ;
  - en suppléants : Monsieur Berdoati et Madame Bécart.

Même vote.

Clamart :

- Alain Fournier :
  - en titulaires : Monsieur Coscas et Madame Bourg ;
  - en suppléants : Madame Bergerol et Madame Léandri.

Même vote.

- Les Petits Ponts :
  - en titulaires : Monsieur Coscas et Madame Bourg ;
  - en suppléants : Madame Bergerol et Madame Léandri.

Même vote.

- Maison Blanche :
  - en titulaires : Monsieur Coscas et Madame Bourg ;
  - en suppléants : Madame Bergerol et Madame Léandri.

Même vote.

Clichy-la-Garenne :

- Jean Jaurès :
  - en titulaires : Monsieur Muzeau et Madame Le Moal ;
  - en suppléants : Monsieur Lam et Monsieur Weiss.

Même vote.

- Jean Macé :
  - en titulaires : Monsieur Muzeau et Madame Le Moal ;
  - en suppléants : Monsieur Lam et Monsieur Weiss.

Même vote.

- Vincent Van Gogh :

- en titulaires : Monsieur Muzeau et Madame Le Moal ;
- en suppléants : Monsieur Lam et Monsieur Weiss.

Même vote.

Pour Colombes, pareil, vous me proposez deux titulaires et pas de suppléant. Je propose qu'on fasse comme tout à l'heure : que l'on trouve un titulaire de chaque.

Pour Gay-Lussac entre Monsieur Benarafa et Madame Barthélémy-Ruiz, lequel choisissez-vous en tant que titulaire ?

**M. Timotéo.**- Monsieur Benarafa en titulaire.

**M. le Président.**- Donc nous retirons Madame Barthélémy-Ruiz et nous mettons Madame Caullery.

Nous passons Madame Barthélémy-Ruiz en suppléante et nous mettons Monsieur Révillon en suppléant.

C'est bon ? *(réponse affirmative de Monsieur Timotéo hors micro)*

C'est voté à l'unanimité.

Pour Jean-Baptiste Clément, vous gardez la même chose ou vous permutez ?

**M. Timotéo.**- La même chose.

**M. le Président.**- Nous aussi.

Unanimité.

Pour Lakanal, vous gardez la même chose ou vous permutez ?

**M. Timotéo.**- La même chose.

**M. le Président.**- Nous aussi.

Unanimité.

Pour Marguerite Duras, même chose ? *(réponse affirmative de Monsieur Timotéo hors micro)*

Nous aussi.

Unanimité.

Pour Moulin Joly, même chose ? (*réponse affirmative de Monsieur Timotéo hors micro*)

Pour nous aussi.

Unanimité.

Pour Robert Paparemborde, même chose ? (*réponse affirmative de Monsieur Timotéo hors micro*)

Nous aussi.

Unanimité.

Courbevoie :

- Alfred de Vigny :
  - en titulaires : Monsieur Courtès et Madame Lederman ;
  - en suppléants : Madame Limoge et Monsieur Franchi.

Même vote.

- Georges Seurat :
  - en titulaires : Madame Lederman et Madame Limoge ;
  - en suppléants : Monsieur Courtès et Monsieur Franchi.

Même vote.

- Les Bruyères :
  - en titulaires : Monsieur Courtès et Madame Limoge ;
  - en suppléants : Madame Lederman et Monsieur Franchi.

Même vote.

- Les Renardières :
  - en titulaires : Madame Lederman et Madame Limoge ;
  - en suppléants : Monsieur Courtès et Monsieur Franchi.

Même vote.

- Georges Pompidou :
  - en titulaires : Monsieur Courtès et Madame Lederman ;
  - en suppléants : Madame Limoge et Monsieur Franchi.

Même vote.

Pour Fontenay-aux-Roses, même motif, vous me donnez deux titulaires et pas de suppléant. On refait pareil. Vous m'avez donné comme titulaires Monsieur Adjroud et Madame Brobecker. Qui reste titulaire et lequel passe suppléant ?

**M. Timotéo.**- Madame Brobecker titulaire.

**M. le Président.**- Madame Brobecker titulaire, donc Monsieur Adjroud passe suppléant.

Nous aurons comme titulaire Monsieur Coscas et comme suppléante Madame Léandri.

Unanimité aussi ?

**M. Timotéo.**- Tout à fait.

**M. le Président.**- Garches :

- Henri Bergson :
  - en titulaires : Monsieur Berdoati et Madame Bécart ;
  - en suppléants : Monsieur Elizagoyen et Madame Demblon-Pollet.

Unanimité.

Gennevilliers :

- Édouard Vaillant :
  - en titulaires : Madame Mouaddine et Monsieur Datcharry ;
  - en suppléants : Madame Cillières et Monsieur Ouzoulias.

Même vote.

- Guy Moquet :
  - en titulaires : Madame Mouaddine et Monsieur Datcharry ;
  - en suppléants : Madame Cillières et Monsieur Ouzoulias.

Même vote.

- Louis Pasteur :
  - en titulaires : Madame Mouaddine et Monsieur Datcharry ;
  - en suppléants : Madame Cillières et Monsieur Ouzoulias.

Même vote.

Issy-les-Moulineaux :

- Georges Mandel :



- en titulaires : Monsieur Guilcher et Madame Pitrou ;
- en suppléants : Madame Godin et Madame Bourg.

Même vote.

- Henri Matisse :
  - en titulaires : Monsieur Guilcher et Madame Pitrou ;
  - en suppléants : Madame Godin et Madame Bourg.

Même vote.

- La Paix :
  - en titulaires : Monsieur Guilcher et Madame Pitrou ;
  - en suppléants : Madame Godin et Madame Bourg.

Même vote.

- Victor Hugo :
  - en titulaires : Monsieur Guilcher et Madame Pitrou ;
  - en suppléants : Madame Godin et Madame Bourg.

Même vote.

La Garenne-Colombes :

- Les Champs-Philippe :
  - en titulaires : Madame Caullery et Monsieur Révillon ;
  - en suppléants : Monsieur Lam et Madame Fischer.

Même vote.

- Les Vallées :
  - en titulaires : Madame Caullery et Monsieur Révillon ;
  - en suppléants : Monsieur Lam et Madame Fischer.

Même vote.

Le Plessis-Robinson :

- Claude Nicolas Ledoux :
  - en titulaires : Madame Léandri et Madame Bergerol ;
  - en suppléants : Monsieur Coscas et Madame Bourg.

Même vote.

- Romain Rolland :
  - en titulaires : Madame Léandri et Madame Bergerol ;
  - en suppléants : Monsieur Coscas et Madame Bourg.

Même vote.

Levallois-Perret :

- Georges Danton :
  - en titulaires : Madame Pottier-Dumas et Monsieur Weiss ;
  - en suppléants : Monsieur Fromantin et Madame Fourcade.

Même vote.

- Jean Jaurès :
  - en titulaires : Madame Pottier-Dumas et Monsieur Weiss ;
  - en suppléants : Monsieur Fromantin et Madame Fourcade.

Même vote.

- Louis Blériot :
  - en titulaires : Madame Pottier-Dumas et Monsieur Weiss ;
  - en suppléants : Monsieur Fromantin et Madame Fourcade.

Même vote.

Malakoff :

- Henri Wallon :
  - en titulaires : Monsieur Timotéo et Madame Trichet-Allaire ;
  - en suppléants : Madame Cillières et Monsieur Ouzoulias.

Même vote.

- Paul Bert :
  - en titulaires : Monsieur Timotéo et Madame Trichet-Allaire ;
  - en suppléants : Madame Cillières et Monsieur Ouzoulias.

Même vote.

Meudon :

- Bel Air :
  - en titulaires : Monsieur Larghero et Madame Tilly ;
  - en suppléants : Monsieur de la Roncière et Madame Bourg.

Même vote.

- François Rabelais :
  - en titulaires : Monsieur Larghero et Madame Tilly ;
  - en suppléants : Monsieur de la Roncière et Madame Bourg.

Même vote.

Meudon-la-Forêt :

- Armande Béjart :
  - en titulaires : Monsieur Larghero et Madame Tilly;
  - en suppléants : Monsieur de la Roncière et Madame Bourg.

Même vote.

Montrouge :

- Haut Mesnil : Monsieur Timotéo, Madame Trichet-Allaire, Monsieur Coscas, Madame Bourg.

Là aussi, vous ne pouvez pas avoir deux titulaires et nous deux suppléants...

**M. Timotéo.**- Cette proposition est calée sur l'existant, Monsieur le Président.

**M. le Président.**- À ce moment-là, donnez-nous deux suppléants.

**M. Timotéo.**- Juste pour dire que nous sommes partis de l'existant, comme pour Malakoff, c'est tout.

**M. le Président.**- Donnez-moi à ce moment-là deux suppléants aussi. On ne peut pas avoir la majorité qui est suppléante de l'opposition.

Je vous laisse vos deux titulaires, mais soyez capables de me donner deux suppléants. Maintenant, vous êtes douze.

**M. Timotéo.**- OK, je vous donne deux suppléants.

**M. le Président.**- Voilà, donnez-moi deux suppléants ; cela ne me pose pas de problème, mais donnez-moi des suppléants ! Nous n'allons quand même pas être suppléants de l'opposition.

**M. Timotéo.**- Bien sûr.

Lounes Adjroud et Astrid Brobecker.

**M. le Président.- OK.**

Ce sera la même chose pour les deux autres collègues ? *(réponse affirmative de Monsieur Timotéo hors micro)*

- Maurice Genevoix :
  - en titulaires : Monsieur Timotéo et Madame Trichet-Allaire ;
  - en suppléants : Monsieur Adjroud et Madame Brobecker.

Même vote.

- Robert Doisneau :
  - en titulaires : Monsieur Timotéo et Madame Trichet-Allaire ;
  - en suppléants : Monsieur Adjroud et Madame Brobecker.

Même vote.

Nanterre :

- André Doucet :
  - en titulaires : Madame Bedin et Monsieur Jarry ;
  - en suppléants : Monsieur Boudy et Madame Genthon.

Même vote.

- Evariste Galois :
  - en titulaires : Madame Bedin et Madame Genthon ;
  - en suppléants : Madame Lederman et Monsieur Jarry.

Même vote.

- Jean Perrin :
  - en titulaires : Madame Bedin et Madame Genthon ;
  - en suppléants : Monsieur Boudy et Monsieur Jarry.

Même vote.

- Les Chènevres :
  - en titulaires : Madame Bedin et Madame Genthon ;
  - en suppléants : Monsieur Boudy et Monsieur Jarry.

Même vote.

- Paul Eluard :
  - en titulaires : Madame Bedin et Monsieur Jarry ;
  - en suppléants : Madame Lederman et Madame Genthon.

Même vote.

- République :

- en titulaires : Madame Bedin et Madame Genthon ;
- en suppléants : Monsieur Boudy et Monsieur Jarry.

Même vote.

- Victor Hugo :
  - en titulaires : Madame Bedin et Monsieur Jarry ;
  - en suppléants : Monsieur Boudy et Madame Genthon.

Même vote.

Neuilly-sur-Seine :

- André Maurois :
  - en titulaires : Madame Fourcade et Monsieur Fromantin ;
  - en suppléants : Monsieur Franchi et Monsieur Weiss.

Même vote.

- Louis Pasteur :
  - en titulaires : Madame Fourcade et Monsieur Fromantin ;
  - en suppléants : Monsieur Franchi et Monsieur Weiss.

Même vote.

- Théophile Gautier :
  - en titulaires : Madame Fourcade et Monsieur Fromantin ;
  - en suppléants : Monsieur Franchi et Monsieur Weiss.

Même vote.

Puteaux :

- Les Bouvets :
  - en titulaires : Monsieur Franchi et Madame Limoge ;
  - en suppléants : Monsieur Weiss et Madame Bedin.

Même vote.

- Maréchal Leclerc :
  - en titulaires : Monsieur Franchi et Madame Limoge ;
  - en suppléants : Monsieur Weiss et Madame Bedin.

Même vote.

Rueil-Malmaison :

- Henri Dunant :

- en titulaires : Monsieur Elizagoyen et Madame Demblon-Pollet ;
- en suppléants : Monsieur Berdoati et Madame Bécart.

Même vote.

- Jules Verne :
  - en titulaires : Monsieur Elizagoyen et Madame Demblon-Pollet ;
  - en suppléants : Monsieur Berdoati et Madame Bécart.

Même vote.

- La Malmaison :
  - en titulaires : Monsieur Elizagoyen et Madame Demblon-Pollet ;
  - en suppléants : Monsieur Berdoati et Madame Bécart.

Même vote.

- Les Bons Raisins :
  - en titulaires : Monsieur Elizagoyen et Madame Demblon-Pollet ;
  - en suppléants : Monsieur Berdoati et Madame Bécart.

Même vote.

- Les Martinets :
  - en titulaires : Monsieur Elizagoyen et Madame Demblon-Pollet ;
  - en suppléants : Monsieur Berdoati et Madame Bécart.

Même vote.

- Marcel Pagnol :
  - en titulaires : Monsieur Elizagoyen et Madame Demblon-Pollet ;
  - en suppléants : Monsieur Berdoati et Madame Bécart.

Saint-Cloud :

- Émile Verhaeren :
  - en titulaires : Monsieur Berdoati et Madame Bécart ;
  - en suppléants : Monsieur Elizagoyen et Madame Demblon-Pollet.

Même vote.

- Charles Gounod :
  - en titulaires : Monsieur Berdoati et Madame Bécart ;
  - en suppléants : Monsieur Elizagoyen et Madame Demblon-Pollet.

Même vote.

Sceaux :

- Lakanal :
  - en titulaires : Madame Bergerol et Madame Léandri ;
  - en suppléants : Monsieur Coscas et Madame Bourg.

Même vote.

- Marie Curie :
  - en titulaires : Madame Bergerol et Madame Léandri ;
  - en suppléants : Monsieur Coscas et Madame Bourg.

Même vote.

Sèvres :

- Collège de Sèvres :
  - en titulaires : Monsieur de la Roncière et Madame Godin ;
  - en suppléants : Monsieur Larghero et Madame Tilly.

Même vote.

Suresnes :

- Émile Zola :
  - en titulaires : Monsieur Boudy et Madame Bedin ;
  - en suppléants : Monsieur Franchi et Madame Limoge.

Même vote.

- Henri Sellier :
  - en titulaires : Monsieur Boudy et Madame Bedin ;
  - en suppléants : Monsieur Franchi et Madame Limoge.

Même vote.

- Jean Macé :
  - en titulaires : Monsieur Boudy et Madame Bedin ;
  - en suppléants : Monsieur Franchi et Madame Limoge.

Même vote.

Vanves :

- Jules Michelet :
  - en titulaires : Madame Bourg et Monsieur Coscas ;

- en suppléants : Madame Pitrou et Monsieur Guilcher.

Même vote.

- Antoine de Saint-Exupéry :
  - en titulaires : Madame Bourg et Monsieur Coscas ;
  - en suppléants : Madame Pitrou et Monsieur Guilcher.

Même vote.

Vaucresson :

- Yves du Manoir :
  - en titulaires : Monsieur Berdoati et Madame Bécart ;
  - en suppléants : Monsieur Elizagoyen et Madame Demblon-Pollet.

Même vote.

Ville d'Avray :

- La Fontaine du Roy :
  - en titulaires : Monsieur Berdoati et Madame Bécart ;
  - en suppléants : Monsieur Elizagoyen et Madame Demblon-Pollet.

Même vote.

Villeneuve-la-Garenne :

- Édouard Manet :
  - en titulaires : Madame Mouaddine et Monsieur Datcharry ;
  - en suppléants : Madame Cillières et Monsieur Ouzoulias.

Même vote.

- Georges Pompidou :
  - en titulaires : Madame Mouaddine et Monsieur Datcharry ;
  - en suppléants : Madame Cillières et Monsieur Ouzoulias.

Même vote.

Pour les Conseils d'administration des collèges privés sous contrat d'association :



Antony :

- Sainte-Marie de la Croix – un poste titulaire : Madame Bergerol.

Même vote.

Asnières-sur-Seine :

- Chambertin : Monsieur Lam.

Même vote.

- Saint-Joseph : Monsieur Lam.

Même vote.

- Sainte-Geneviève : Madame Fischer.

Même vote.

Bagneux :

- Collège Saint-Gabriel : Madame Cillières.

Même vote.

Boulogne-Billancourt :

- Collège Dupanloup : Madame Charoy.

Même vote.

- Collège Rambam : Madame Charoy.

Même vote.

- Collège Saint-Joseph : Madame Charoy.

Même vote.

Bourg-la-Reine :

- Collège Notre-Dame : Madame Léandri.

Même vote.

Châtenay-Malabry :

- Collège Sophie Barat : Madame Léandri.

Même vote.

Chaville :

- Collège Saint-Thomas de Villeneuve : Madame Tilly.

Même vote.

Clamart :

- Collège Sainte-Marie : Monsieur Coscas.

Même vote.

Colombes :

- Collège Jeanne d'Arc : Madame Barthélémy-Ruiz.

Même vote.

Courbevoie :

- Collège Hautefeuille : Madame Limoge.

Même vote.

- Collège Sainte-Geneviève : Monsieur Courtès.

Même vote.

Issy-les-Moulineaux :

- Collège Saint-Nicolas : Monsieur Guilcher.

Même vote.

Levallois-Perret :

- Collège Saint-Justin : Monsieur Weiss.

Même vote.

Malakoff :

- Collège Notre-Dame de France : Madame Trichet-Allaire.

Même vote.

Meudon :

- Collège La Source : Monsieur Larghero.

Même vote.

- Collège Saint-Philippe : Monsieur Larghero.

Même vote.

- Institut Notre-Dame : Monsieur Larghero.

Même vote.

Montrouge :

- Collège Jeanne d'Arc : Monsieur Timotéo.

Même vote.

Neuilly-sur-Seine :

- Collège Notre-Dame de Sainte-Croix : Madame Fourcade.

Même vote.

- Collège Saint-Dominique : Madame Fourcade.

Même vote.

- Collège Sainte-Marie de Neuilly : Madame Fourcade.

Même vote.

- Collège Saint-Pierre/Saint-Jean : Madame Fourcade.

Même vote.

Puteaux :

- Collège Bienheureux Charles de Foucauld : Monsieur Franchi.

Même vote.

Rueil-Malmaison :

- Collège La Salle Passy-Buzenval : Monsieur Elizagoyen.

Même vote.

- Collège Madeleine Daniélou : Monsieur Elizagoyen.

Même vote.

- Collège Notre-Dame : Madame Demblon-Pollet.

Même vote.

Saint-Cloud :

- Collège Saint-Joseph : Monsieur Berdoati.

Même vote.

Sceaux :

- Collège Sainte Jeanne d'Arc : Madame Léandri.

Même vote.

Sèvres :

- Collège Jeanne d'Arc : Monsieur de la Roncière.

Même vote.

Vaucresson :

- Collège Suger : Madame Bécart.

Même vote.

Je crois que nous avons passé au crible...

Mes chers collègues, je vous remercie, nous avons terminé l'ordre du jour de notre première séance. Nous en aurons une seconde le 13 juillet.

Je vous remercie donc et, vous voyez, Monsieur Ouzoulias, on vient à peine de commencer le mandat et je vous avais dit : « à la fin du mandat, vous voterez tout », vous avez déjà commencé à tout voter dès la première séance, on ne va pas s'en plaindre.

Bonne fin d'après-midi à tous et rendez-vous le 13 juillet. Merci à vous.  
*(applaudissements dans l'Assemblée départementale)*

*(la séance est levée à 15 heures 15)*

-----

Le Secrétaire de séance

Xabi Elizagoyen

Le Président du Conseil départemental

Georges Siffredi